

Abbé Lionel Groulx

Chez nos ancêtres

DESSINS DE
James McIsaac

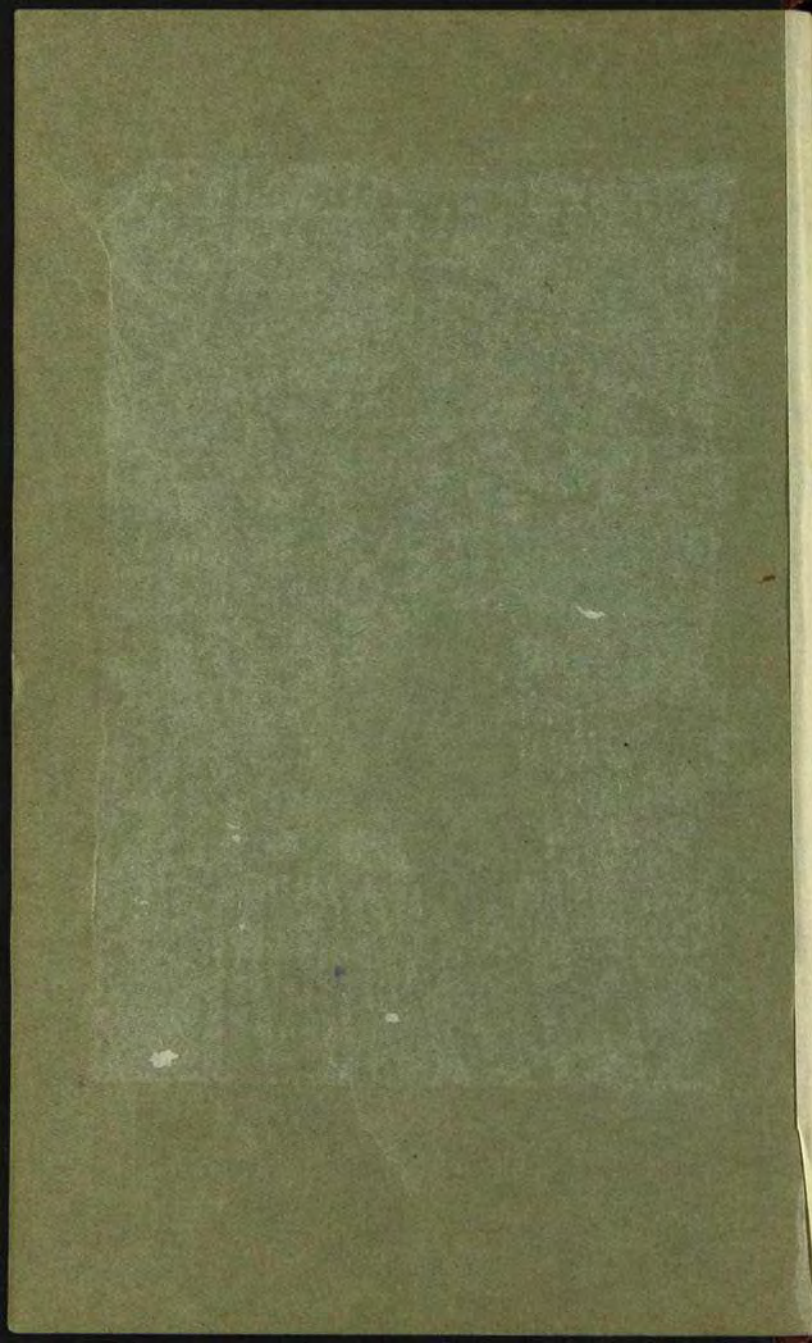
BIBLIOTHÈQUE

DE

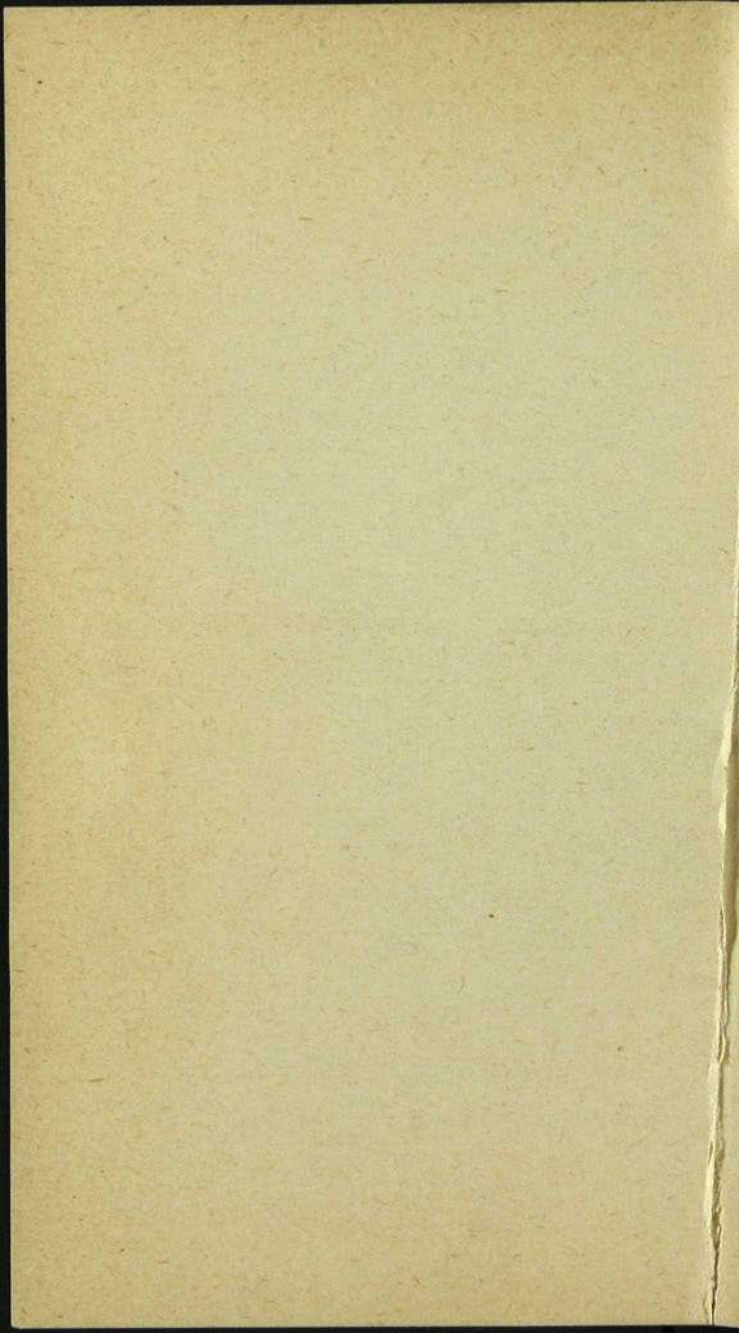
L'Action française

MONTREAL





Cordial hommage
de l'auteur



Chez nos ancêtres

69490

DU MÊME AUTEUR

Une Croisade d'adolescents, — 1 vol. in-12, Québec, 1912.

Les Rapaillages, — (vieilles choses, vieilles gens), 1 vol. 6 x 5, 1916, (32ème mille).

Cours d'histoire du Canada à l'Université de Montréal :

1° **Nos luttes constitutionnelles**, Montréal, 1915-1916 — (5 brochures).

2° **La Confédération canadienne, ses origines**, — 1 vol. in-12, 264 pp., Montréal, 1918.

3° **La Naissance d'une race**, 1 vol. in-12, 300 pp., Montréal, 1919.

4° **Lendemain de conquête**, 1 vol. in-12, 240 pp., Montréal 1920.

Opuscules divers :

L'Education de la volonté en vue du devoir social, — bro. in-8, 24 pp., Montréal, 1906.

Petite histoire de Valleyfield, — bro. in-8, 33 pp., Montréal, 1913.

Ceux qui viennent, — Tract de l'A.C.J.C., Montréal, 1914.

L'Histoire acadienne, 1 bro. 4 x 6, 5, 32 pp., Montréal, 1917.

Pour l'Action française, 1 bro. 24 pp., (Bibliothèque de l'Action française), Montréal, 1918.

Si Dollard revenait..., 1 bro. 24 pp., (Bibliothèque de l'Action française), Montréal, 1919.

Méditation patriotique, (Bibliothèque de l'Action Française), Montréal, 1920.

Abbé Lionel Groulx

Chez nos ancêtres

DESSINS DE
James McIsaac

BIBLIOTHÈQUE
DE
action française
MONTREAL



BIBLIOTHEQUE
SANT-SULPICE

FC

133

G76

1920

S

B. Q. R.
NO. 1384

3101101186
309112-111A2

INTRODUCTION

Ces pages sur nos ancêtres sont le texte à peine remanié d'une conférence donnée à Montréal, lors d'une soirée de l'ACTION FRANÇAISE. On ne sera donc pas étonné de leur trouver une forme oratoire.

Le projet de cette petite étude nous est venu lors d'un voyage à Boston. Nous avons posé cette question à quelques-uns de nos frères de là-bas : « Où, Franco-Américains, prenez-vous les attaches de vos sentiments français ? En France d'abord ou au Canada ? » Les réponses furent diverses ; mais quelques-uns nous répondirent : En France d'abord. — Ils voulurent même ajouter : « Nous considérons le passage de nos pères au Canada, comme un temps d'épreuves, où, loin de s'enrichir, le type français s'est appauvri ». Là-dessus nous discutâmes très aimablement. Et je terminai en faisant observer à nos amis qu'au moins ce trait de famille nous restait commun, que les uns et les autres nous ignorions profondément notre passé.

Ce petit débat me parut toutefois d'une importance qui méritait nos réflexions.

L'état d'âme que me révélaient quelques Franco-Américains ne viendrait-il pas à se généraliser parmi eux, parmi nos frères des provinces anglaises du Canada, le jour, où, avec les générations grandies au loin, s'atténuerait le souvenir de la vieille province ?

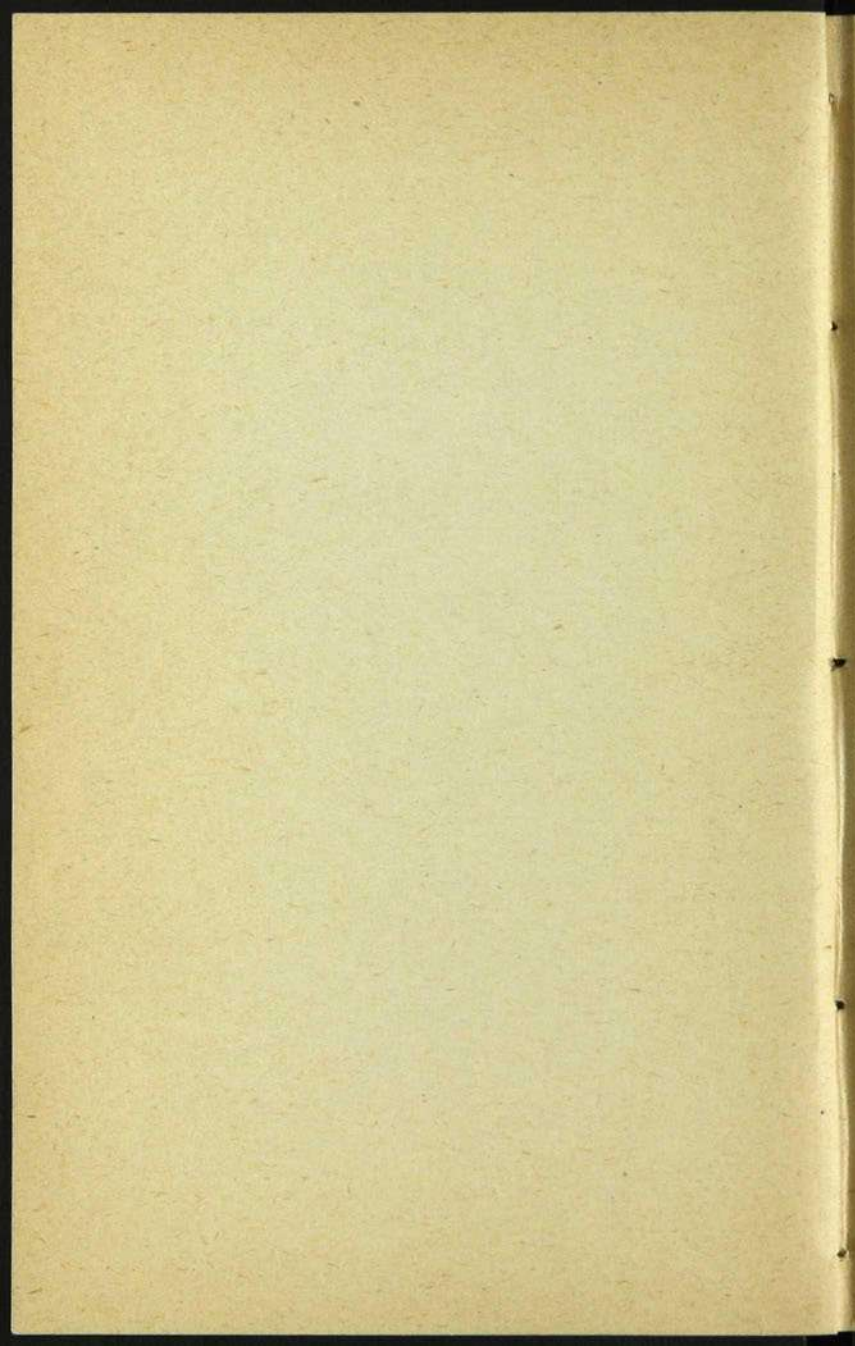
Ce malheur qui serait grand, nous sommes d'avis qu'il faut le prévenir à tout prix. Si nos ancêtres immédiats cessent de nous être communs, c'est un lien, ou, du moins, un degré de parenté qui s'évanouit entre nous et les groupes de race française en Amérique. Or, ni les uns ni les autres, à ce qu'il nous semble, n'avons intérêt à sacrifier la plus petite de nos forces morales, à diminuer dans sa chaleur, l'étreinte des mains qui ont besoin de se joindre.

Nous croyons, pour notre part, que le devoir de la justice envers nos pères nous interdit l'attitude du parent pauvre dans la famille française. Il n'est que de feuilleter l'histoire de nos origines. Elle établit, à notre honneur, que pendant les cent cinquante ans de notre premier régime, pendant ce siècle et demi où la vie fut prodigieusement intense, où les âmes montèrent à la hauteur épique et s'interdirent d'en descendre, le type français n'a ni déchu ni dérogé.

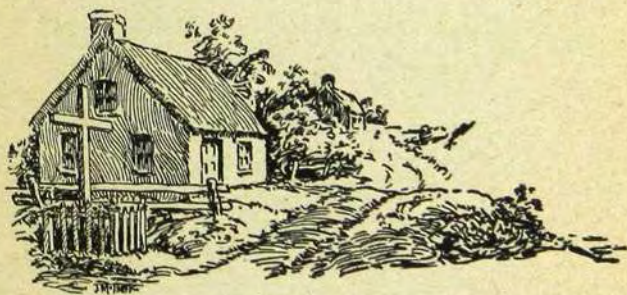
Nous avons ramassé ici quelques traits de la physionomie des ancêtres, quelques éléments de leur vie intime, de leur état social et familial. Notre démonstration historique

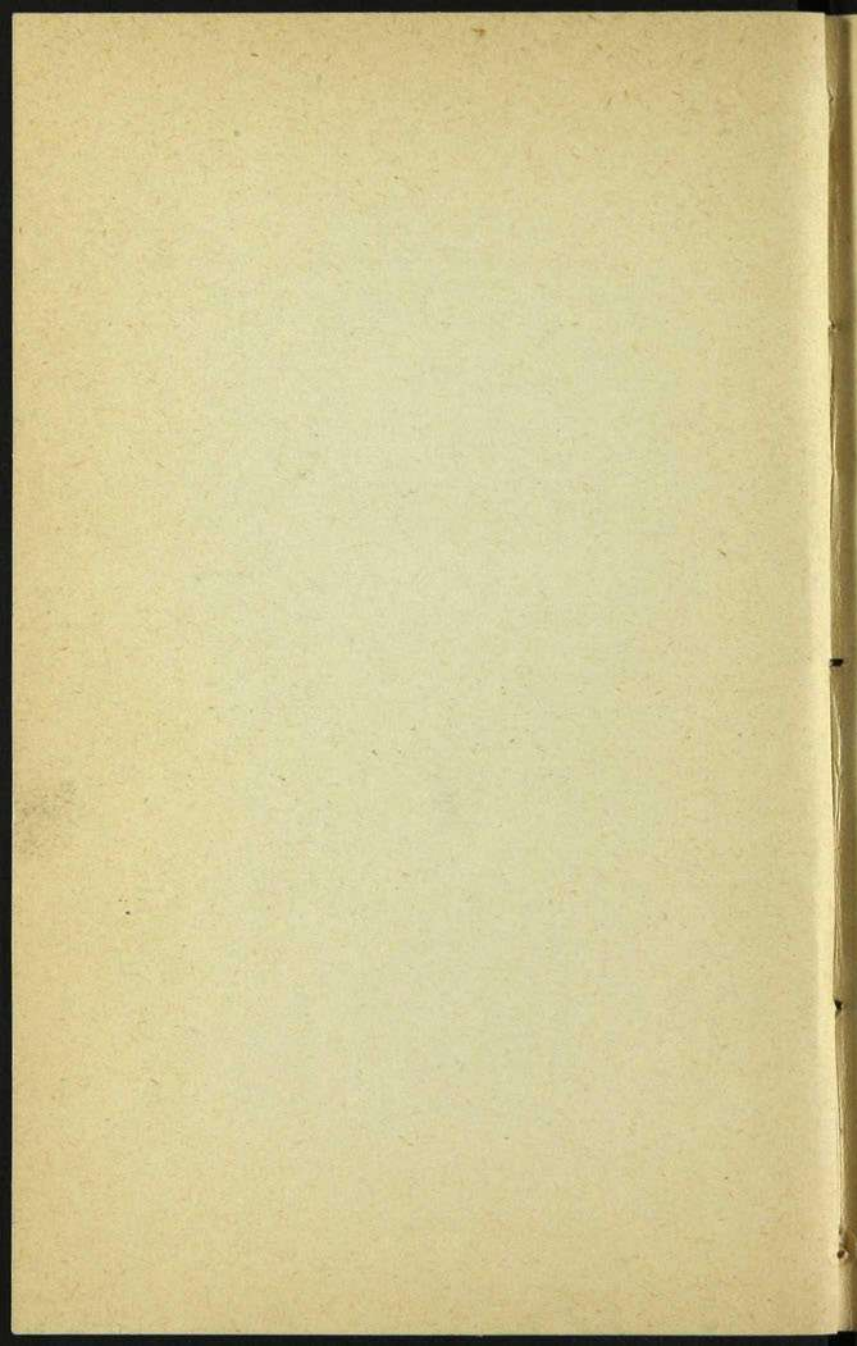
n'est donc qu'une esquisse. Mais elle révèle assez de noblesse, assez de grandeur historique et originale pour convaincre tous ceux-là qui comprennent quelque chose à la véritable beauté humaine.

Montréal, ce 24 juin 1920.



Chez nos ancêtres





Chez nos ancêtres

Chez les ancêtres ! Ce titre évoque toute l'histoire publique et privée des aïeux, mais surtout, ce me semble, l'histoire intime, la petite histoire. C'est à elle que je veux me borner. En ce domaine je devrai encore me restreindre.

Nous pourrions nous occuper, par exemple, de l'état intellectuel de nos pères, démontrer aisément qu'ils ne furent point les illettrés que l'on pense, que ce petit peuple de paysans encore défricheurs, grandi dans la guerre permanente et la misère, possédait, toute proportion gardée, autant de petites écoles qu'en France, avait créé son enseignement secondaire et moyen, ébauché même un embryon d'enseignement supérieur ; qu'entre autres choses, et dès le commencement du dix-huitième siècle, on parlait ici le plus joli français du monde, sans impropriétés, sans le moindre accent, non seulement parmi l'élite, mais même, au témoignage exprès de Montcalm, chez les petites gens de la campagne. Et ce serait, par la suppression radicale de son fondement historique, l'écroulement de la légende du patois hérité de nos premiers pères.

Nous pourrions de même examiner la morale des ancêtres. N'a-t-on pas voulu voir,

en leurs pères, d'anciens pensionnaires du bague et des galères, et en leurs aïeules, selon la bienveillante expression de M. le baron la Hontan, de modernes répliques des « nonnes de Cythère et de Paphos » ?

Pour triompher facilement de ces calomnies, nous n'aurions besoin que d'en appeler à deux chiffres plus éloquents que tous les plaidoyers : une seule naissance illégitime dans le gouvernement de Québec jusqu'à l'année 1661, et une seule autre jusqu'à l'année 1690.

Ils furent pauvres. Pas tant qu'on l'a dit. Pour quelques-uns c'est l'impardonnable infériorité. Goldwin Smith n'a vu, dans notre race, qu'un « débris antédiluvien de la vieille société française, avec sa torpeur et sa bigoterie, absolument sans aucune valeur pour la civilisation moderne. »¹ Mais nous savons, nous, Dieu merci, qu'il y a richesse et richesse ; nous savons que des races existent qui se passent plus facilement que d'autres d'or et d'argent, et qu'un clocher d'église ou de monastère, quoi qu'en disent les apparences, monte plus haut dans le ciel qu'une cheminée d'usine.

Nous pourrions enfin chercher les causes et les preuves de cette noblesse native, de cette dignité du sang et des manières qui nous a valu d'être appelés un peuple de gentilshommes. Et l'histoire témoignerait que

¹ Cité par Seely, *L'Expansion de l'Angleterre*, (traduction française), p. 62.

nos pères, très fiers, portant haut et portant beau, n'avaient rien de commun avec les demi-sauvages de Parkman. Rien non plus dans leur passé ne viendrait autoriser cette autre légende d'un « peuple de porteurs d'eau et de scieurs de bois ». Faire des anciens Canadiens, peuple exclusivement militaire et rural, peuple de défricheurs et de laboureurs, peuple de propriétaires du sol, un peuple de domestiques et de portefaix, c'est assurément d'une haute fantaisie. Charlevoix qui les connaissait pourtant quelque peu, a écrit de nos ancêtres : « On prétend qu'ils sont mauvais valets » et il ajoute : « c'est qu'ils ont le cœur trop haut » !

Nous pourrions mener beaucoup plus loin cette enquête. La conclusion ne changerait pas. Elle ne ferait pas de notre vie ancienne la pastorale niaise d'un Eden imaginaire où des couples enchantés dérouleraient, sous la coudrette, au son du tambourin, des rondes et des idylles éternelles. Elle nous laisserait ce qui vaut mieux, ce qui chez nous devient l'une des plus nobles satisfactions du chercheur : elle nous laisserait l'intégrité de notre orgueil filial. Oui, la preuve est faite désormais de l'honorabilité de nos origines, et il ne sera plus



donné à personne de l'entamer. Tous ces vieux fondateurs de notre race, tous ces hommes aux poignets de frêne et au cœur d'argent qui ont tant bûché, tant labouré, tant peiné ; toutes ces vieilles aïeules au cœur d'or et à coiffe blanche qui ont fait aller tant de berceaux, ont tant filé, tant tissé, tant pleuré, tant prié pour que notre jeune pays existât, ah ! nous pouvons les saluer, sans crainte, avec la fierté orgueilleuse de fils de bonne race, là-haut, sur le piédestal d'amour et d'honneur où nos cœurs les ont élevés. Maintenant qu'une plus grande lumière a commencé d'éclairer notre passé, le temps vient où ceux-là qui rougissent des ancêtres et de leur pauvreté et qui s'en vont, les mains tendues, vers les idoles où l'or ruisselle, ne pourront plus commettre cette infamie, je ne dis pas seulement, sans manquer de cœur, mais aussi, sans manquer d'esprit.

Quand à quelques-uns l'on parle des ancêtres, des vieux Canadiens, « Ah ! oui », nous disent-ils, avec un air entendu, « ah ! oui, le capot d'étoffe à capuchon, la ceinture fléchée, les feux-follets, les loups-garous ! » J'espère vous démontrer que notre petite histoire contient quelque autre chose que ces éternels clichés, ces vénérables oripeaux, autre chose que le trappeur et le coureur de bois. Le paysage unique et invariable du Canadien en raquettes et encapuchonné, sur

un fond de forêt où dansent des feux-follets et des fantômes de loups-garous, peut convenir à certaines caricatures d'un Dr Drummond ; il ne convient pas à la vérité.

Dans la description ethnographique que je me propose de vous faire, me permettez-vous de m'attacher plus particulièrement aux traits qui, dans la famille et la paroisse, révèlent le côté pittoresque, l'originalité de ces deux entités sociales ?

Toute la vie de l'ancien habitant canadien se confine, sauf en de rares périodes, dans la famille et dans la paroisse. Tout se passe pour lui autour de la maison et autour du clocher. Et ces deux mots nous représentent des communautés bien closes. Songez que la Nouvelle-France n'a point de chemin de terre entre Québec et Montréal avant 1730 ; qu'aucun système de postes régulier ne fonctionne avant la première partie du dix-huitième siècle et que nos gens ont ce bonheur appréciable de ne point lire les journaux. L'habitant ne s'exteriorise que par la guerre, par les voyages aux pays d'en haut, et aussi par les prênes de son curé qui lui communiquent parfois les ordonnances des intendants et des gouverneurs, lui commentent les événements des vieux pays. D'où l'on peut ramener les éléments de la vie familiale et paroissiale à trois tout au plus : l'élément champêtre, rural, l'élément militaire

doublé de l'esprit d'aventure et l'élément religieux. Bien entendu, ces trois éléments se compénètrent comme en toute vie. Et ma division, tout artificielle, ne veut qu'apporter au sujet un peu plus de clarté.

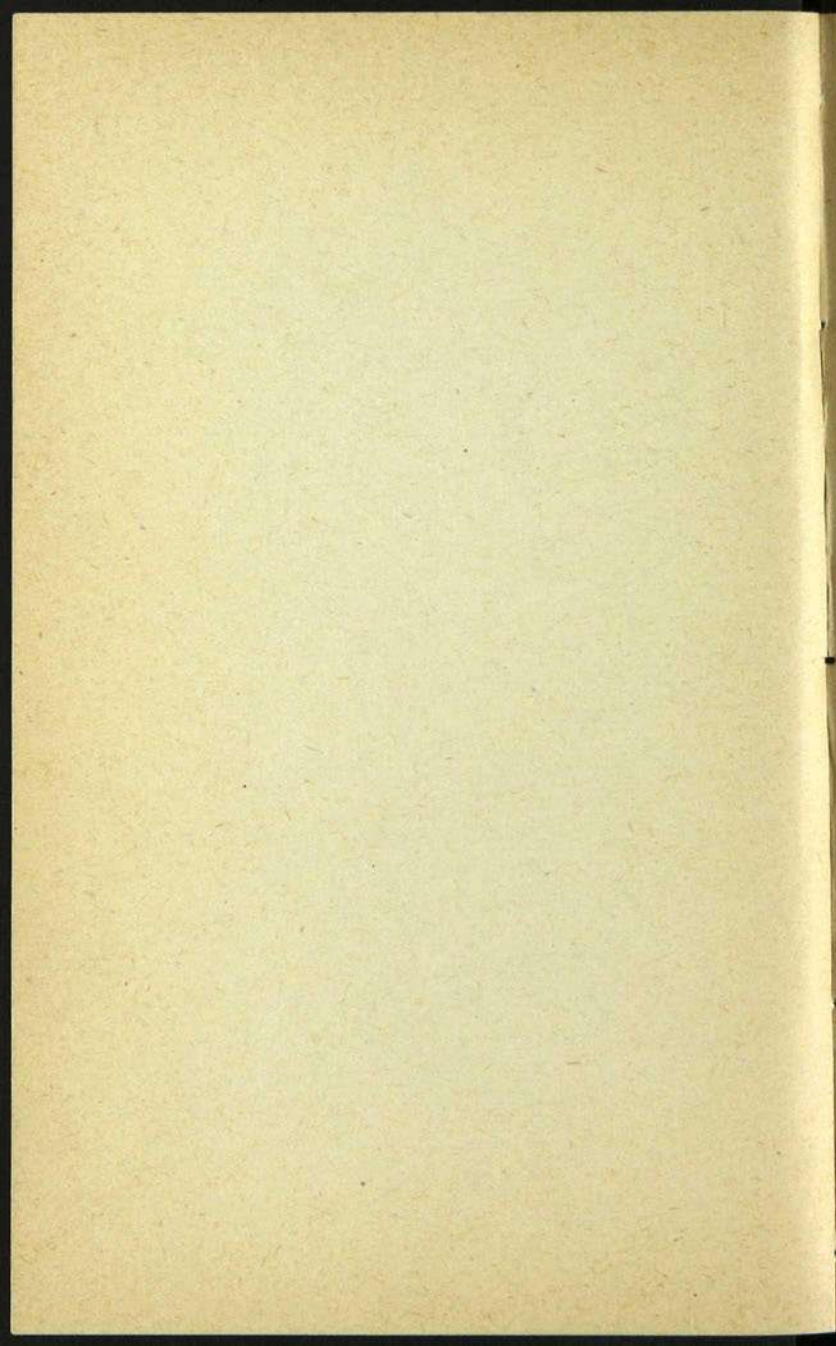




LA VIE

FAMILIALE

L'ÉLÉMENT CHAMPÊTRE



La vie familiale

L'élément champêtre

I

Voici donc la maison canadienne des derniers temps du régime français, telle qu'elle dut apparaître, par exemple, à Kalm le Suédois. Elle est là, à l'orée du bois, quelquefois au bord d'un ruisseau ou d'une coulée, toujours sur la marge du grand chemin, la devanture vers le soleil levant. Elle se dresse sur un sol nettoyé ; point de bouquet d'arbres autour d'elle ; la prudence a fait supprimer ces trop faciles embuscades pour l'Iroquois ; du reste, le soleil a tué les quelques touffes trop isolées laissées par le défrichement. La maison est de pierre ou de bois, pièces sur pièces, avec un toit pointu à la façon normande et une couverture de bardeaux.

« Ici, disait déjà la Mère de l'Incarnation, tout est en bardeaux ». La maison est proprette, percée de larges fenêtres ; blanche à la chaux, elle met sur le fond sombre de la forêt, une fleur de gaieté claire. Le coin du pignon gauche fend le *nordet* comme une étrave, et contre le *nordet* terrible les fenêtres s'enveloppent aussi de contrevents ou de lourds volets ; et contre lui se dé-

fend encore toute la maison avec ses deux vastes cheminées déroulant dans la rafale leur ruban de blanche fumée. En arrière s'élèvent la remise, le hangar, le fournil, la grange, les écuries, l'ensemble des *bâtiments*, presque tous couverts de chaume.

Sur l'intérieur de la maison je ne m'attarde point. Les murs sont recouverts de planches de sapin ; l'œil s'en va tout droit, dans la pièce d'entrée, à la cheminée large ouverte, avec le foyer de pierres plates, la crémaillère et les chenets, ou encore au poêle à deux ponts où fument la bombe, les chaudrons et les marmites, presque tous sortis des forges du Saint-Maurice. Les autres pièces du mobilier sont, dans la cuisine, la table et la huche, le banc des sceaux et les sceaux ferrés, la gouge, les fusils, les cornes à poudre, les chaises empaillées, le métier à tisser, le rouet avec son dévidoir, et, dans la grand'-chambre, le lit pour les étrangers, la commode et le chiffonnier.



Tout est simple, de couleur un peu criarde. Et tout cela est gai, même le soir, quand les lueurs de la chandelle de suif, ou l'œil rouge du poêle ou la flambee de la cheminée éclairent la figure des vieux et le grouillement des enfants.

Les enfants ! Voici bien, dans la maison canadienne, la plus riche partie du mobilier. Ce que d'autres redoutent comme un péril de pauvreté, nos pères l'appellent richesse. Chez eux « les religions du travail, de la foi et de la famille s'unissent », comme eut dit Etienne Lamy. Ils sont un peuple presque entièrement rural, agricole, et « le grenier de la moisson humaine comme des autres est la terre ». Chez les anciens Canadiens, la règle, dans les ménages qui se respectent, est de se rendre à une première douzaine d'enfants, de dépasser souvent la seconde, et la maison n'est jamais si joyeuse que quand elle est pleine. Quels splendides repas autour de la vaste table où, « quand ils sont seuls », ils sont 24 ou 26, quelquefois 30 ou 32. M. de Muy entreprit un jour le recensement des petits-fils de Pierre Boucher : il en compta cent cinquante. L'autre jour mourait dans ma paroisse, à Saint-Michel de Vaudreuil, Madame Joseph Bresseur, âgée de 99 ans et 6 mois. On lui a compté 222 descendants. Dans ma famille je connais tel aïeul de la deuxième génération qui eut à lui seul vingt enfants et qui, j'en suis sûr, en fit paraître beaucoup d'orgueil. Hélas ! le pauvre vieux fut bien puni de sa vanité. Il vécut assez longtemps pour compter dans la famille d'un seul de ses petits-fils, quelque chose comme vingt-six enfants. A ce compte, de huit qu'ils étaient chez



Les enfants ! Voici bien, dans la maison canadienne, la plus riche partie du mobilier, (p. 23).

nous à la première génération, ils étaient 285 à la quatrième et 652 à la septième. Ce fut là la loi générale dans presque toutes les familles des premiers temps. Et presque toutes les souches de notre race ont, de cette façon, conquis l'immortalité. Les statistiques l'attestent : quand, aux Etats-Unis, une vingtaine à peine des premières familles subsistaient, et cela au temps de Bancroft, au Canada, les neuf-dixièmes des colons arrivés de 1608 à 1645 comptent encore, de nos jours, des milliers de descendants. Et je me demande, à ce sujet, si nous avons assez compris et honoré la vaillance de nos aïeules et la vaillance aussi de nos mères qui continuent les mêmes dévouements. Dans l'atelier du sculpteur Laliberté, à Montréal, le ber canadien a voisiné pendant longtemps avec la maquette du monument Dollard, et ce fut là, ce nous semble, beaucoup plus qu'une heureuse rencontre du hasard. Si ces deux héroïsmes se juxtaposent dans l'inspiration et l'œuvre de l'artiste, c'est qu'ils s'apparentent étroitement. D'un côté comme de l'autre, on s'immole au poste d'honneur qui est ici un poste de bataille. Et sur ce point comme sur tant d'autres, nous avons oublié de comprendre et de nous souvenir. Depuis quelques années bien des femmes ont été décorées, ont reçu des bouts de ruban, des médailles de guerre, et que sais-je encore ? Celles-là seules attendent toujours, qui sont les plus désintéressées, les plus bienfaitantes,

les plus glorieuses, qui nous ont élevé contre l'envahisseur une frontière de berceaux. Et celles-là attendront longtemps, attendront toujours, parce que vous, ô pieuses et douces aïeules, ô nos mamans bien-aimées, les décorations humaines n'ont pas assez d'honneur pour vous honorer.

Et pourtant j'appelle le jour où, sur une de nos places publiques, la plus gracieuse, la plus fleurie, la plus ensoleillée, se dressera la statue de la femme auguste par qui la Nouvelle-France est née et a survécu. Je la rêve, cette statue, sculptée par un grand artiste plein de piété et d'amour ; je la rêve sans autre beauté que la beauté simple de son exemplaire, dans l'attrait du vieux costume, avec les traits fins de la race et, par tout l'être, l'élan lyrique de sa vaillance. D'une main, si l'on veut, elle montrera le ciel, appui de son devoir, et, de l'autre, la théorie généreuse de sa descendance, ardente et pathétique comme une gloire du Panthéon et, comme elle, s'élançant à la conquête de l'avenir.

L'habitant canadien aime beaucoup sa famille. Il aime aussi beaucoup sa terre qu'il a faite, en tout ou en partie, pouce par pouce, pied par pied, qui lui permet de mettre du pain sur sa table, qui chaque jour réunit en corvée joyeuse la bande de ses enfants et sa femme elle-même, dure aux travaux des champs comme à ceux de la maison. L'une des caractéristiques de la famille canadienne

c'est de s'être constituée une coopérative du travail et une petite société presque indépendante dans le domaine économique. Le budget familial veut que la production commune suffise à tous les besoins. Et tout le monde travaille et tous les métiers fonctionnent pour que du labeur de chacun tous aient à manger et à se vêtir. Oh ! les joyeux et ambitieux concours entre faucilleurs et faucilleuses ! Oh ! les courses à l'engergement du blé, au crochetage des pois, et les plantureux dîners sous l'ombrage, dans la pièce du trait-carré, parmi l'odeur de la fenaison et la chanson du vent ! Oh ! les laborieuses journées du long hiver alors que la mère, dans les ronronnements du grand rouet, fait nouer et manger par le fuseau les longs rouleaux de laine, que le père ou la grande fille pédalent sur le métier à tisser, que les enfants pelotonnent autour du dévidoir, que la grand'mère dans son coin tricote éperdûment, ou plisse avec son alène au manche de corne un beau soulier de cuir neuf et qu'à la grange les garçons, à grands coups de fléau, font monter dans la batterie l'épaisseur du blé.

L'habitant aime aussi beaucoup ses bêtes ; il les aime dans la mesure des services qu'il en reçoit et il entretient pour ses chevaux une passion presque coupable. Généralement il a un cheval pour chacun de ses garçons, à moins que les édits qui pleuvent, ne l'obligent à se limiter à deux ou à trois. Dans

les inventaires d'alors, le notaire parle invariablement du *cheval tout attelé au cabrouet, le fouet à la main*. Le cheval, c'est encore, plus que le bœuf, la bonne bête de travail, plus mouvante, plus éveillée, et d'une beauté plus à main, avec plus de train et plus de vaillance. Le cheval c'est le bon coureur qui vous emporte comme une poussière ou une poudrière vers les bonnes veillées, vers la parenté lointaine, et qui, dans le chemin, ne se laisse jamais passer. Nos ancêtres sont châtouilleux sur ce point ; ils ne donnent jamais le chemin qu'on ne le leur ait demandé, et pour tenir tête aux *vaillants-poches*, ils comptent sur la vitesse de leur cheval qui est toujours, bien entendu, le meilleur de la paroisse. Le voyageur qui veut faire une course rapide, n'a qu'à vanter l'excellence des chevaux étrangers, raconte le voyageur Weld. La recette est infailible : tout de suite, l'amour-propre de l'habitant est piqué au vif, sa tête s'échauffe, sa colère s'allume, il accable son cheval de coups de fouet, lui crie sans cesse *marche donc*, et l'on va de la sorte le train que l'on veut.¹

Le jeune Philippe-Aubert de Gaspé s'en revenait un jour de la Cour de circuit de Kamouraska, en cabriolet, avec son ami Plamondon. Ils avaient un cheval très violent. A l'anse de Berthier ils rejoignent un brave habitant qui s'en va en petite charrette, avec

¹ Histoire de la Seigneurie de Lauzon, t. IV, p. 186.

une charge de cinq poches de farine. De Gaspé veut passer devant ; mais l'habitant lance son cheval à pleine vitesse. Sous la secousse du coup de fouet la planche d'arrière de la charrette se brise, une poche de farine tombe à terre et s'éventre. L'habitant ne s'arrête pas pour si peu ; il fouette son cheval à tours de bras, pendant que Plamondon lui crie : « Eh ! l'ami, est-ce pour soulager votre guevalle que vous déchargez votre voiture ? » Une seconde poche prend bientôt le chemin de la première. Et la course continue, haletante, coupée de cris, dans le moulinet des coups de fouet. Le malheureux ! il ne s'arrêta qu'à la quatrième poche.¹

La vie canadienne de ce temps-là si unie, si enclose peut paraître monotone, ennuyeuse. Pourtant comme nos ancêtres étaient gais, d'une gaieté franche, ouverte, ayant facilement le rire sonore, le pétilllement de l'esprit et surtout la chanson aux lèvres. Dans les champs, pendant que les boeufs ou les chevaux s'en vont dans le sillon, tirant lentement la charrue, il est rare que le laboureur n'en tonne pas quelque mélodie grave, à physionomie de complainte, qu'il



¹ Mémoires de de Gaspé, pp. 384-335.

rythme sur la marche de ses bêtes :

« *Dans les prisons de Nantes,
« Y a t'un prisonnier...*

Mais le soir, quand il revient du travail et que l'écho s'y prête, sa chanson se fait plus joyeuse, des notes plus fières s'élancent et la voix de l'homme paraît alors comme la voix de la terre qui chante sa force, le triomphe du labeur, l'espérance des moissons prochaines :

« *Lève ton pied, légère, légère,*
« *Lève ton pied légèrement...* »

Dans l'intérieur de leur maison nos aïeules font de même et Kalm qui s'en va par les chemins, les entend qui fredonnent sans cesse, les jeunes filles surtout, des refrains où les mots *coeur* et *amour* reviennent souvent. Comment s'ennuyer dans la maison canadienne, avec le tapage des enfants qui crient, s'agitent comme des lutins, avec les rondes improvisées des frères et des sœurs, le soir, dans la *place*, avec la vingtaine de convives qu'ils sont toujours à table ? « Nous autres, avaient coutume de dire les vieux, en montrant la joyeuse tablée, nous sommes toujours aux noces ».

« On peut se faire une idée de la gaieté d'autrefois, écrit Ernest Gagnon, par les coutumes, les récits anecdotiques, les formulettes, les devinettes, les jeux de société, les chants et les contes populaires qui sont res-

tés de tradition dans les familles canadiennes¹ ».

Pour s'amuser et se distraire ils ont de plus les longues veillées d'hiver chez les voisins, les amis et les parents ; ils ont les noces, les noces vraiment complètes que si elles durent trois jours et trois nuits ; les noces où l'on fait des repas pantagruéliques, devant des tables chargées, encombrées à n'y pouvoir remuer un plat ; les noces où les couples « battent les ailes de pigeon », tournent et retournent dans les gigues et les cotillons, où les chanteux se provoquent aux randonnées qui font perdre le souffle, aux chansons de cent et de cent cinquante couplets, où les bons violonneux peuvent tenir l'archet, depuis la veille au soir de bonne heure jusqu'à la barre du jour du lendemain, les noces enfin où l'on vient de l'autre bout du monde, comme à ce mariage de je ne sais plus lequel des Boucher qui réunit toute la noblesse de la Nouvelle-France et où l'on était venu de Niagara et de Détroit.

Nos pères se sont créé aussi tout une série de fêtes champêtres, par exemple, la fête de la grosse gerbe qui annonçait la fin des récoltes, et ces corvées de plaisir qui s'appelaient le brayage du lin mais surtout l'épluchette de blé d'inde, avec son épi rouge qui conférait à l'heureux découvreur des privilèges si enviés.

¹ Louis Jolliet, p. 24 (Edition Beauchemin).



... l'épluchette de blé d'inde, avec son épi rouge
qui conférait à l'heureux découvreur des privilèges si
enviés, (p. 31).

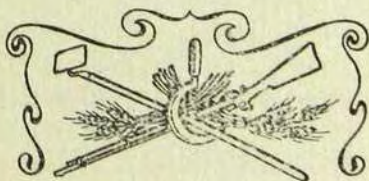
Ils avaient, en outre, les distractions qui venaient du dehors. Peu nombreuses, elles existaient néanmoins pour ceux qui habitaient le bord du fleuve et c'est alors presque tout le monde. Vers 1720 le courrier postal commence à faire la navette entre Québec et Montréal ; il apporte des lettres et aussi des bavardages et des bavardages autant que des lettres, *bavassements* ou *parlements* qu'il colporte volontiers de paroisse à paroisse. Depuis toujours ce sont les voyageurs qui vont l'hiver d'une ville à l'autre, en traîneau sur le fleuve, l'été en barque ou en canot. qui s'arrêtent ci et là pour un repas, pour la nuit et qui sèment eux aussi les nouvelles. Un jour de juillet 1753 voici venir sur le fleuve un bateau plat garni de treize rameurs, couvert d'un tendelet avec des rideaux sur les côtés. C'est M. l'ingénieur Franquet et son escorte qui s'en vont à Montréal et de là jusqu'à Oka et jusqu'au fort St-Frédéric, faire l'inspection de notre système de défense militaire. Un autre jour d'hiver voici paraître soudain une longue file de carrioles et de traîneaux à deux chevaux ; les voitures sont bien trente, quarante, peut-être cinquante, et, dans la côte, c'est un branle-bas général. Chacun se hâte, attelle, se met en route, veut être là pour tracer le chemin ou faire une suite ; d'autres tiennent prêts quantité de chevaux pour le relais, car voici M. Bigot, intendant de la Nouvelle-France et Monsieur le général

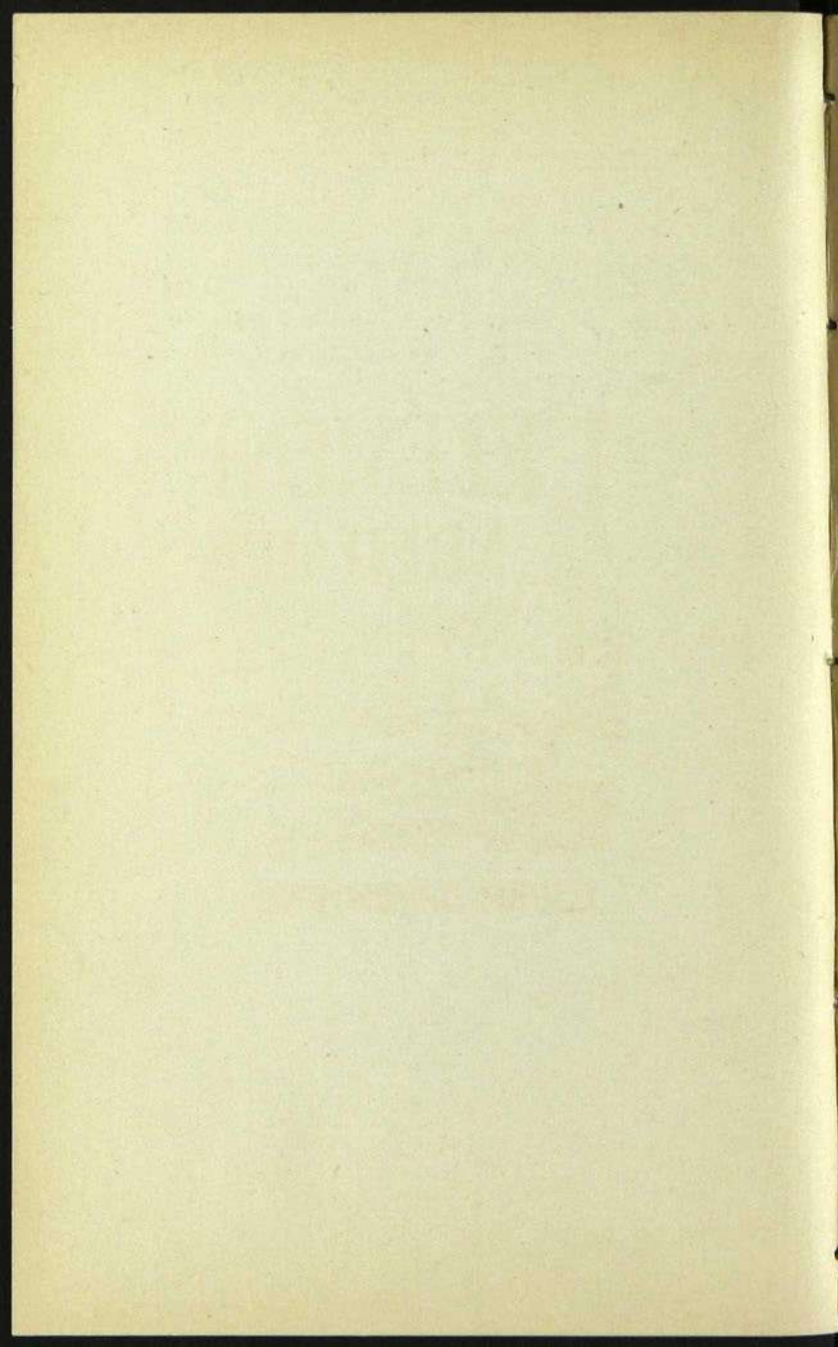
Montcalm avec de belles dames qui s'en vont l'un et l'autre à Montréal régler, chaque printemps, les affaires des pays d'en haut ; ou bien voici encore le gouverneur M. de Vaudreuil qui passe ; et chaque paroisse jette dans le chemin le plus de carrioles possible, pour battre la route et faire suite, car ainsi se manifeste, en ces temps heureux, la chaleur du respect et du loyalisme.

D'autres jours l'animation se fait encore plus considérable ; toutes les routes ont été balisées ; des fougères, des rameaux jonchent les chemins ; les cloches s'ébranlent, elles sonnent à toutes volées ; là-bas, au détour de la route, précédé des voitures de la paroisse où il arrive et suivi des voitures de la paroisse qu'il quitte, s'en vient en bénissant Mgr l'évêque de Pontbriand. Quelquefois il chemine beaucoup plus modestement l'évêque de la Nouvelle-France. Dans les chemins d'été si affreux ou dans les paroisses qui n'ont de chemins d'aucune sorte, l'évêque va en canot, à pied, comme le plus petit de ses missionnaires et comme autrefois Montmorency de Laval. On le rencontre dans l'eau, dans la boue jusqu'à mi-jambe, cherchant un gîte contre le mauvais temps, dans les maisons au bord de la route, et partageant, à la table de famille, le repas du plus modeste habitant.

Un autre jour c'est un homme à barbe et à lunettes, j'imagine, qui passe le long de

la route. Il s'arrête, jette un regard fouilleur dans l'intérieur de la maison, va surtout dans le jardin, y compte les légumes, les fleurs, furète dans tous les coins, ramasse des pierres, des herbes, prend son calepin, prononce de grands mots très savants, commet quelques barbarismes contre le français, se fait moquer joliment par les Canadiennes très puristes . . . C'est le bon monsieur Kalm, le Suédois, qui vient des Bostonnais et fait à travers la Nouvelle-France son excursion scientifique.

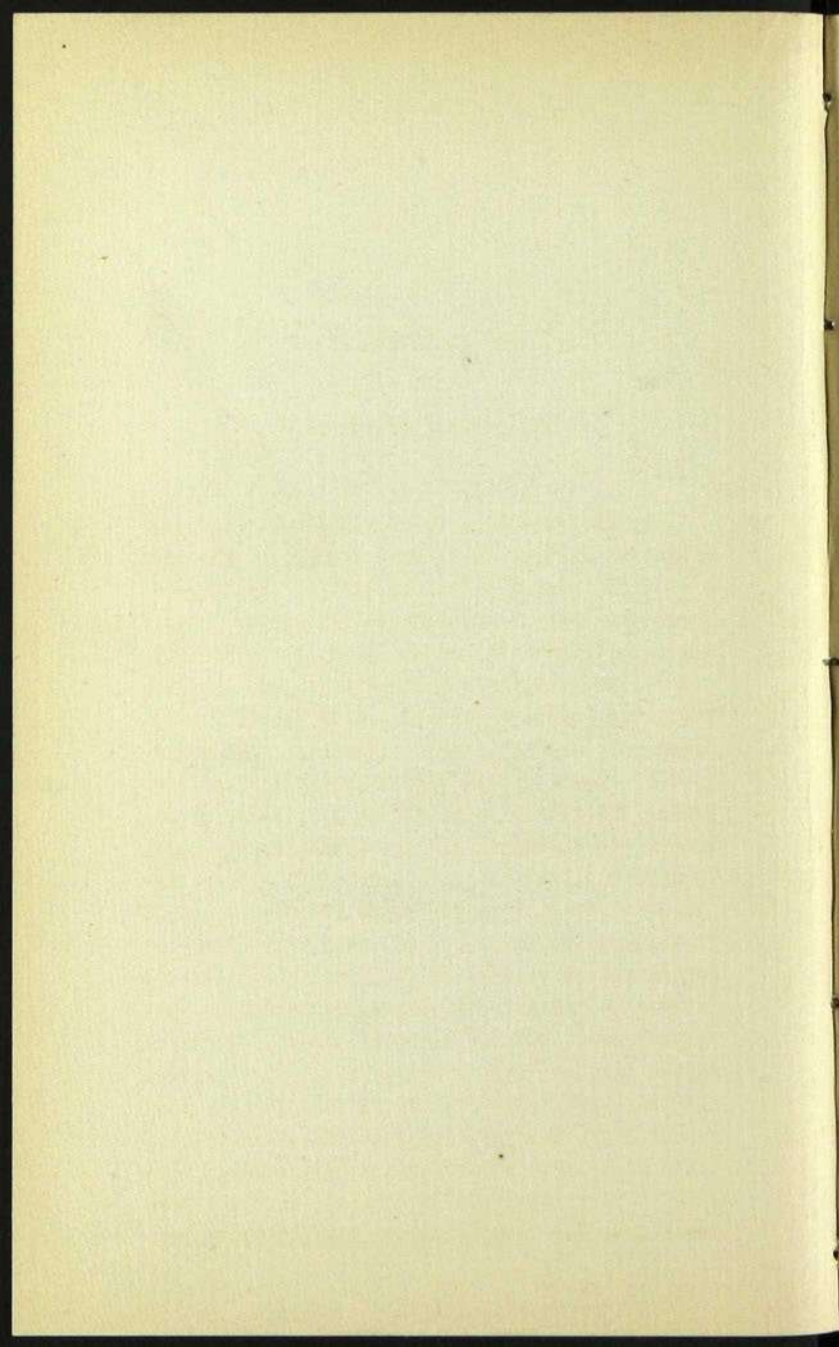




L'ÉLÉMENT MILITAIRE



ESPRIT D'AVEVENTURE



L'élément militaire

— et —

L'esprit d'aventure

Voilà quelques menus événements par lesquels la famille s'extériorise, mais qui n'ont que peu d'influence sur sa vie intime. Tout au plus viennent-ils alimenter, pour quelques jours, la curiosité et les commérages. Il est d'autres éléments qui, du dehors, réagissent plus vivement sur la famille canadienne et lui font, pour une part, son originalité. Quel cachet pittoresque et quel singulier intérêt ne confère pas, en effet, à ces foyers de paysans, à ces existences de campagnards, l'esprit militaire et l'esprit d'aventure qui y a pénétré de bonne heure et, jusqu'à la fin, continue d'y flotter ! Tous les hommes font alors le métier de soldat en Nouvelle-France. En chaque inventaire nous retrouvons infailliblement deux, trois et même quatre fusils : ce qui veut dire presque toujours que, dans la même famille, ils sont deux, trois, quatre à faire partie de la milice. La milice, elle existe depuis longtemps. Depuis l'intendance de M. Talon, il y a, dans les côtes, des capitaines et les exercices mi-

litaires ont lieu le dimanche après la messe et après les vêpres. Chaque paroisse verra même parader bientôt tout un petit état-major où il y aura, outre le capitaine, des lieutenants, des enseignes, des sergents, des majors, des aides-majors. Dans presque toutes les familles se rencontrent encore des survivants des guerres anglaises et iroquoises, héros de ces corps-à-corps géants terminés en 1713 après une durée de près de cent ans. Dans presque toutes les familles aussi on compte des absents, quelquefois deux ou trois, les gars de vingt ans, coureurs de bois et coureurs de fleuves, partis aux pays d'en haut. « Pendant longtemps, dit Edmond Roy, l'on regarda comme un fainéant et un lâche l'homme qui n'avait pas fait ses cam-



pagnes dans les pays d'en haut ».¹ « Les quatre points cardinaux sont égaux (au Canadien), dira J.-C. Taché. Le clocher de sa paroisse est à ses courses, ce qu'est le grand pilier du portique de Notre-Dame de Paris au sys-

¹ Histoire de la Seigneurie de Lauzon, t. IV, p. 179.

tème milliaire de France ; le point central. Il partira aussi volontiers pour le fond de la Baie d'Hudson que pour le Golfe du Mexique...».¹

Tout le monde alors est habile à manier l'aviron et le canot : les hommes, les enfants, les femmes. « Les petits Canadiens, nous affirme Charlevoix, s'y exercent dès la bavelette ». Et toutes les mères canadiennes de ce temps-là en regardant au bord de la grève ces jeux d'enfants, songent, sans doute, avec une angoisse au coeur, qu'un jour les frères embarcations leur emporteront leurs grands fils. A la maison, leurs pères, leurs grands frères revenus des pays d'en haut racontent de surexcitantes aventures ; et les têtes des tous petits se voient hantées de bonne heure par les mirages lointains. Un jour, hélas, ils partent une vingtaine de la même côte, dans leurs petits canots, fabriqués alors presque tous aux Trois-Rivières, coquilles d'écorce de bouleau, cousues avec des fibres, d'environ deux pieds de large et de vingt à trente pieds de long, renforcées au dedans de varangues et de lisses de cèdre ou de sapin, assez résistantes pour soutenir aisément quatre avironneurs et huit à neuf cents livres pesant de bagage, assez légères pour qu'un homme les porte à lui seul, sur sa tête, dans les portages.² Ils s'en vont comme cela, les gars de nos campagnes, à Détroit, à Michilimakinac,

¹ Forestiers et voyageurs, p. 7.

² Voyage de Franquet, (Annuaire de l'Institut Canadien de Québec, 1888, p. 45), Louis Jelliet, Gagnon, pp. 63-64.

à la baie Verte, aux Illinois, sur le Mississipi, au pays des Sioux, à cinq ou six cents lieues ; ils s'en vont pour deux ou trois ans. Et quelle vie de hasards émouvants que ces courses interminables, semées de portages audacieux où l'on se jette dans la fureur des rapides, à l'eau jusqu'à la ceinture, son bagage dans les bras, le canot sur la tête ; où l'on bivouaque au bord des bois pullulant de gibier et de moustiques, où les groupes se laissent, les uns aux autres, le long des rives, sur l'écorce des bouleaux, aux entailles des troncs d'arbres, des bonjours et des défis ; où toutes les îles, toutes les pointes de terre, toutes les baies ont leur histoire, comme ce Petit rocher de la haute montagne en bas de l'île du Grand Calumet, où flotte la plaintive légende de Cadieux. Les fils du Nord s'enhardissant, se provoquant les uns les autres, poussent quelquefois vers des régions inconnues, descendent



jusqu'aux rives du bas Mississipi ; et, en chantant à la Claire fontaine, Par derrière chez nous, pour se donner du coeur, laissent s'en aller leur canot sous l'ombrage de s

palmiers. Partout leurs yeux s'ouvrent à une immense et opulente nature ; partout les incidents de voyage, les aventures de toute sorte se multiplient. Et se multiplient aussi les exploits des trappeurs, des hardis canotiers, comme une série d'épisodes épiques qui vont s'agrandissant, se surfaissant dans un mélange glorieux de vérité et de légende.

Un de ces printemps ils réapparaissent à Montréal, à la file, avec leurs canots chargés de hauts paquets de castor, de peaux d'original, de boeuf illinois. Après qu'ils ont livré leurs marchandises, reçu leurs gages, qu'ils se sont acheté au magasin de beaux habits avec des dentelles et des rubans dorés, toujours les plus beaux et les plus chers, qu'ils ont mis à leur doigt quelque bijou, en ont acheté un autre pour leur « maîtresse », ils partent dire un bonjour aux vieux, à la maison de la côte.

Ah ! que ne possédons-nous quelque récit de ces fêtes du retour ? Que ne puissions-nous recomposer les récits enchantés qu'y déroulait l'imagination enflammée des « chevaliers de la forêt vierge ? » Ou encore que n'est-il possible d'aller nous asseoir aux vieux foyers de jadis, alors qu'en l'absence des enfants exilés, pendant les veillées d'hiver, dans les maisons bien closes par le froid, où chacun se reprend à la vie intérieure de la famille, alors que le vent hurle aux contrevents et dans la cheminée, qu'il chante et qu'il sié-

fle, qu'il rit et qu'il pleure, que sa voix paraît celle des absents qui envoient de leurs nouvelles, et que les vieux courbés vers le feu se redisent les excursions et les histoires de leur jeune temps ? Car l'on conte, dans ces veillées. « Le récit légendaire avec le conte, avec le sens moral comme au bon vieux temps, sont le complément obligé de l'éducation du voyageur parfait », dit fort bien J.-C. Taché.¹ Weld qui signale la vanité du Canadien, ajoute : « C'est elle (la vanité) qui soutient son courage. Il triomphe, lorsqu'à son retour, il raconte à ses amis ou à ses parents l'histoire de ses voyages ; et les dangers qu'il a courus sont les seuls trophées dont il aime à se parer ».

Oui, les entendez-vous ces captivantes épopées populaires presque entièrement perdues, hélas, mais écloses et racontées, poème par poème, dans ces familles de voyageurs, de soldats et de fils de soldats, qui ont ouï parler des grandes aventures de Jolliet, de

La Salle, de d'Iberville et de tous les Le Moyne, qui ont connu les grandes mêlées iroquoises, qui ont couru avec



¹ Forestiers et voyageurs, p. 9.

Hertel, Portneuf, Sainte-Hélène, les randonnées aux villages bostonnais, qui ont déchiré le mystère des forêts vierges, découvert les fleuves qui mènent au bout du monde, où le soleil est plus haut et plus rouge ? Et voyez vous l'atmosphère très riche, très originale que tous ces éléments peuvent constituer aux plus humbles familles, et quel parfum d'héroïsme et de légende merveilleuse doit flotter à la tête de tous ces paysans amoureux de gloire qui ont entendu tant de fois le *Te Deum* célébrer des victoires, et qui ont vu les cloches des églises sonner triomphalement pour annoncer le retour de Louis Jolliet du Mississipi ?

Chaque famille est fière de son patrimoine moral ; et la fierté ira parfois, pourquoi ne pas le dire ? jusqu'à la vantardise. C'est le péché mignon de nos ancêtres que beaucoup leur reprochent. Mais comment empêcher que ne leur monte à la tête, la gloire, ce vin capiteux qu'ils boivent comme de l'eau ? Le Beau écrit « qu'ils tiennent des Gascons en ce qu'ils sont grands vanteurs de leurs propres actions ». Et le Père Silvy voulait bien nous concéder, qu'après s'être beaucoup amendé, il ne resterait, « pour tout défaut au Canadien, que l'envie de courir et d'être plein d'orgueil ». Seulement, vous l'observerez, ces compliments s'échangeaient entre Français. Et je soupçonne nos pères d'avoir pratiqué la loi des compensations, en

vrais fils de normands : à bonne mesure, mesure et demie.

Au besoin ils savaient se détourner des actions et de la gloriole des actions individuelles, pour songer à la beauté plus grande des actes qui rejaillissent sur tous. C'est un héritage de charité sociale qu'ils tiennent de toute leur histoire. Au début de la guerre suprême, des enfants de treize ans, des vieillards de quatre-vingts iront s'offrir d'eux-mêmes à M. de Montcalm. Nos ancêtres de 1755 n'avaient pas perdu mémoire du sacrifice chevaleresque de Dollard, lequel n'était vieux pour eux que de quatre-vingt-quinze ans. Après Dollard, d'autres continuèrent de mettre dans leurs actes des préoccupations qui les dépassaient, qui embrassaient la communauté des foyers et de la patrie nouvelle. Quand Mademoiselle de Verchères, une enfant de quatorze ans, décide de mourir et d'être « hachée en mille pièces » plutôt que de laisser tomber le fort paternel, elle se détermine, par un sentiment de vaillance chevaleresque, mais aussi par un motif de solidarité patriotique. Elle en adjure ses jeunes frères, par ces paroles où passe l'instinct de la vieille race : « Battons-nous jusqu'à la mort pour notre patrie et pour la religion. Souvènez-vous des leçons que mon père nous a si souvent données que des gentilshommes ne sont nés que pour verser leur sang pour le service de Dieu et du roi ». Elle se tourne



— *Mademoiselle de Verchères, une enfant de quatorze ans, décide de mourir et d'être « hachée en mille morceaux » plutôt que de laisser tomber le fort paternel... (p. 46).*

ensuite du côté du sieur Pierre Fontaine, et elle lui représente, raconte-t-elle, elle-même, «qu'il était d'une conséquence infinie que (les iroquois) n'entrassent dans aucun fort français, qu'ils jugeraient des autres par celui-ci, s'ils s'en emparaient, et qu'une pareille connaissance ne pourrait servir qu'à augmenter leur fierté et leur courage ».¹

Ils cédaient aux mêmes impulsions très hautes, ces héros oubliés, contemporains de Mademoiselle de Verchères, qui, un jour de juillet 1690, juste un an après la grande terreur de Lachine, entreprenaient de couper la route à cent Iroquois pagayant vers Québec où Phipps allait paraître. Dans le plan d'invasion dressé chez les Bostonnais, 3,000 hommes, Anglais, Loups et Iroquois, devaient attaquer la ville « du côté haut de la rivière », pendant que les soldats de Phipps le feraient par le bas.

Commandés par le sieur Colombet, vingt-cinq habitants de la Pointe-aux-Trembles viennent se poster au bord du fleuve et

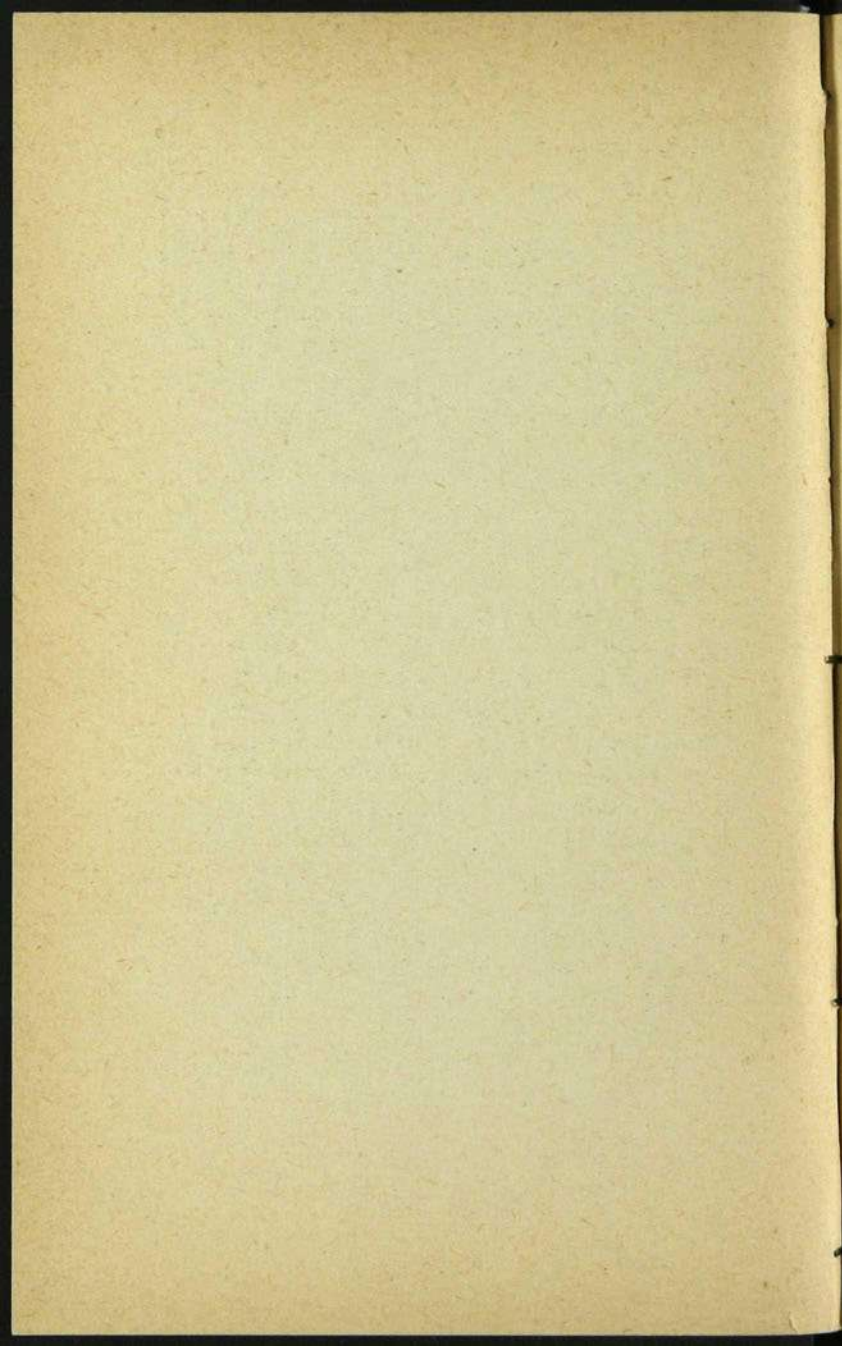


attaquent résolument le convoi ennemi. La lutte fut âpre. Les Iroquois mettent bientôt pied à terre et un corps-à-corps s'engage en plein bois. Trente Iroquois sont tués ou

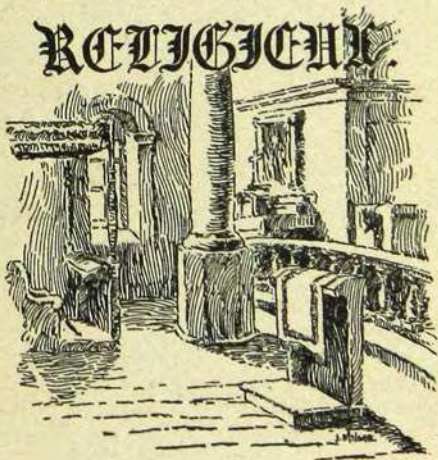
¹ Annuaire de l'Institut Canadien, 1888, pp. 75-78.

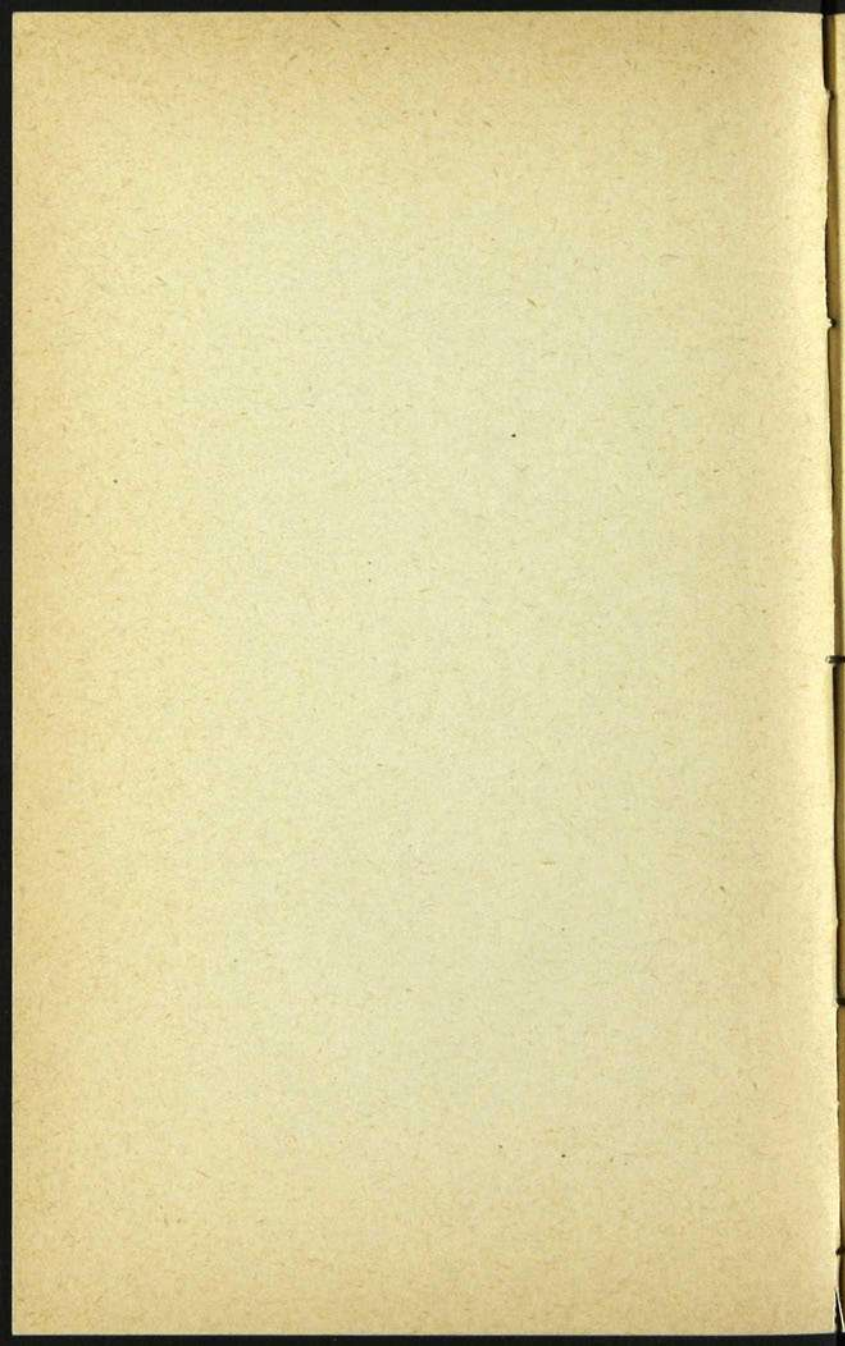
assommés. Les hommes de Colombet essaient, mais en vain, de retraiter vers un petit fort sis à quelque distance ; quinze restent sur la place ou sont faits prisonniers. Mais un peu comme Dollard au Long-Sault, a dit un de nos historiens, les hommes de Colombet arrêtent une partie de l'invasion et sauvent les soldats de Frontenac d'une attaque en plein dos.

Me pardonnera-t-on de rappeler ce souvenir avec quelque émotion ? Ce jour-là, mon vieil ancêtre, le premier et le seul de notre nom qui soit venu au Canada, se trouva de la bataille. C'est, du reste, près d'une coulée qui longeait sa terre qu'eut lieu le combat. Le soir il était au nombre des prisonniers. Et Jean Grou eut l'honneur d'être brûlé quelques jours plus tard dans le village des Onneyouths. Nous conservons encore dans la famille un crucifix apporté de France en 1670 par ce vieil aïeul normand. Et j'ai songé quelquefois, devant cette relique, qu'un jour une pauvre femme désolée avait pleuré sur ce Christ d'argent son deuil suprême, mais qu'à ses larmes avait dû se mêler beaucoup de fierté.



L'ÉLEMENT
RELIGIEUX.





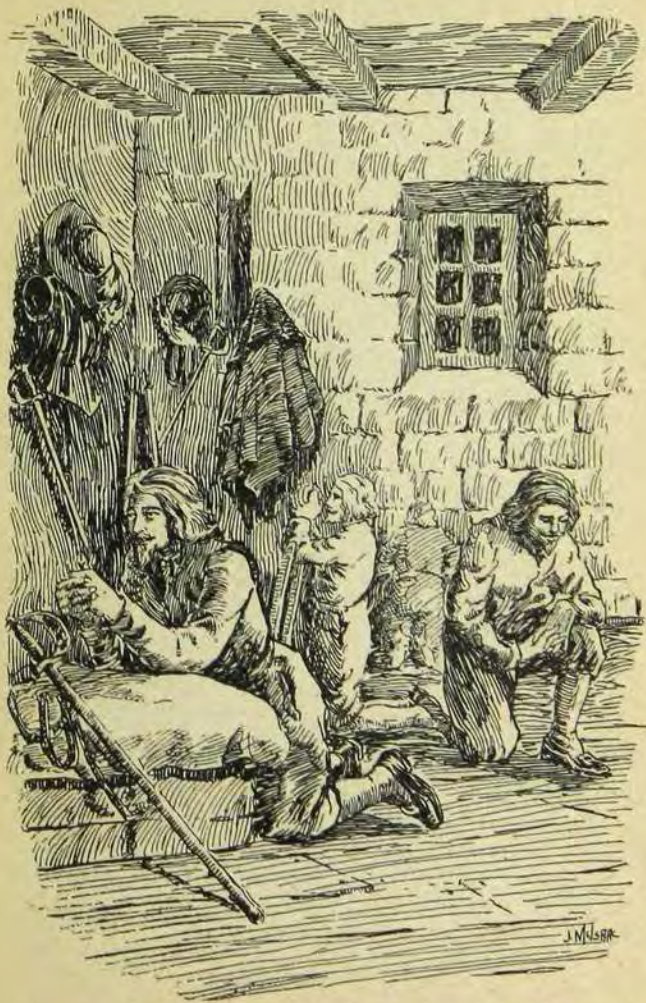
III

L'élément religieux

Ces vieux se tournaient facilement vers Dieu et non point seulement à l'heure de leurs chagrins. Souvenez-vous qu'ils ont eu des ancêtres choisis, que leurs premiers missionnaires, leurs premières religieuses, leur premier évêque furent des saints. Ces grands exemples ont profité ; les nobles et puissantes prières des héros et des martyrs, les moeurs frugales et austères, les labeurs sur-humains des commencements ont produit leurs fruits. Un catholicisme vivant, fait de franchise, d'ardeur simple, de fortes habitudes de moralité, se perpétue dans les familles et leur ajoute un caractère bien particulier, un cachet de noblesse supérieure. Souvent, dans les temps primitifs, quand la chapelle n'était pas bâtie, quand le prêtre ne passait que tous les trois ou quatre mois, chaque foyer a été une petite église où se célébrait la *messe blanche*. Le dimanche, le père réunissait la femme, les enfants, les domestiques ; on priait, et l'on écoutait une lecture pieuse. Au temps des guerres iroquoises, notamment aux Trois-Rivières, presque toutes les maisons s'étaient transformées en oratoires où des lampes brûlaient, ardentes

comme les cœurs et les prières de ces braves gens. L'habitude s'est conservée de faire tous les soirs ce qu'ils appellent la *grand'-prière*, c'est-à-dire la prière du livre de messe, suivie invariablement de la récitation du chapelet. Les mêmes pratiques sont observées par les garnisons des forts, au fort Saint-Frédéric, par exemple, commandé par M. de Lusignan, un Canadien, où la prière, ainsi que le rapporte Kalm, se fait en commun, matin et soir.

L'esprit chrétien de la famille s'exerce là surtout où il doit s'exercer, dans l'éducation des enfants. Mgr de Saint-Vallier a noté que les pères et les mères remplissent à l'égard de leurs enfants et de leurs valets, l'office du prêtre. Avec quelles mains pieuses nos aïeules façonnaient l'âme de leurs garçons et de leurs filles, dans quelle délicate pudeur elles les faisaient grandir, nous le savons par les nombreux témoignages d'honneur rendus aux mères élevées par les religieuses de ces vieux temps, et nous le savons encore par l'esprit qui règne toujours dans les familles où les traditions anciennes se sont conservées. Là nous retrouvons les mots bénis et pieux qui, les premiers, étaient mis sur les lèvres des enfants ; nous apprenons les procédés naïfs par lesquels on retenait les tout-petits dans le devoir ; comme il était facile, par exemple, de faire pleurer le petit Jésus, facile aussi de perdre ses étren-



... Les garnisons des forts font la prière en commun, matin et soir, (p. 54).

nes qu'alors n'apportait pas encore un vieux bouffon allemand ; nous savons de même comme il était grave de prononcer certains mots que les hommes chassaient de leurs lèvres, trop bien élevés, Dieu merci, pour se permettre cette laideur très contemporaine et très vulgaire du sacre et du juron. Là toujours, dans ces familles, nous entendons comme autrefois les premières leçons du catéchisme, les premières formules des prières enseignées par les lèvres maternelles ; et là enfin ont été gardées et pieusement transmises jusqu'à nous les saintes et naïves ballades emportées de France par nos premières aïeules :

« *C'est la poulette grise*

« *Qu'à pondu dans l'Eglise...*

« *La Sainte Vierge part en chantant*

« *Avec ses beaux cheveux pendants...*

Oui, la société familiale canadienne remplit noblement ses deux fins principales qui sont de faire des enfants et de les bien élever.

D'autres documents vénérables nous attestent la piété familiale de jadis : je veux parler des testaments des anciens. Les vieux n'ont point laissé de livres d'heures. Il est rare qu'ils sont partis sans laisser à leurs descendants une gerbe de conseils où se retrouve la grandeur émouvante des adieux des patriarches. « Nous avons parcouru des centaines et des centaines de testaments, écrit l'historien de la Seigneurie de Lauzon, où le notaire, grave et solennel, déclare d'a-

bord qu'il a trouvé le testateur « sain d'esprit, mémoire et entendement, allant et venant à ses affaires ». Puis le testateur dicte lui-même ses dernières volontés : « Connaisant, dit-il, qu'il n'y a rien de plus certain que la mort ni de plus incertain que son heure, il ne veut point en être prévenu sans faire son testament ».

« Comme chrétien, catholique, apostolique et romain, je recommande mon âme à Dieu le Père tout-puissant, le suppliant par les mérites et la passion et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie, de mon saint patron et de tous les autres saints et saintes, que lorsqu'elle se séparera de mon corps, vouloir la placer au nombre des bienheureux dans le Royaume céleste »... « Ce n'est qu'après cela, continue Edmond Roy, que le testateur, tournant sa pensée vers les choses terrestres, *dictait et nommait* au notaire la personne qui devait lui succéder ».¹

Parmi les documents de cette piété antique il faut relire les *Adieux du Grand-Père Boucher*, ce vétéran de la Nouvelle-France, dont la vie couvre presque toute la période du régime français. Arrivé ici à treize ans, en 1634, il meurt le 19 avril 1717 à quatre-vingt-dix-sept ans. Avant de s'en aller, Grand-Père Boucher écrit pour toute sa descendance ses dernières volontés. Il donne son âme à Dieu, son corps à la terre ; en-

¹ Histoire de la Seigneurie de Lauzon, t. IV, pp. 176-177.

suite il multiplie les conseils à sa femme et à chacun de ses enfants. Ces conseils sont des plus élevés, conseils d'union, de désintéressement, de probité, de fidélité à Dieu. Et j'y cueille entre autres ce passage qui serait aujourd'hui encore d'une si vivante actualité : « Il faut faire ce que l'on peut pour amasser (du bien), ne négliger aucune occasion, mais que ce soit toujours sans préjudice de notre conscience et de notre honneur. Plutôt vivre pauvre, plutôt mourir que de rien faire contre l'ordre de Dieu ».¹

Les *Adieux du Grand-Père Boucher* ont été conservés pieusement par sa nombreuse descendance. Une coutume touchante voulait encore, il n'y a pas bien des années, que ce document vénérable fût lu en entier, annuellement, en famille et à genoux.

« Plutôt vivre pauvre, plutôt mourir que de rien faire contre l'ordre de Dieu », avait dit le vétéran de la Nouvelle-France. Parole profonde de sens et de vérité. Tous tant que nous sommes, nous cherchons parfois le secret de notre étonnante vitalité depuis trois cents ans, le secret de notre survivance malgré tant de tempêtes. Le secret, nous le tenons. Les peuples forts, les peuples durables ne le deviennent point par les seules forces matérielles, parce que d'heureuses circonstances favorisent un moment de leur histoire et les font monter vers l'opulence. Leurs

¹ R. P. Louis Lalande, *Histoire de Boucherville*, p. 59.


destinées dépendent de plus haut. Il n'y a de puissance et d'immortalité pour les peuples que dans la conformité de leur vie et de leurs institutions à la pensée de Dieu qui a fixé la loi des choses. Il existe un ordre familial, un ordre social divins ; soumis aux lois de cet ordre, un peuple se meut à l'aise, se développe harmonieusement, parce qu'il se meut et se développe dans sa vérité, conformément aux disciplines vitales, selon les lignes du plan éternel qui sont les seules lignes du progrès. Un tel peuple garde chez lui le respect des lois de la vie, la paix des foyers, le règne de la justice et, par surcroît, l'aisance matérielle. Cet ordre familial et social divin, nos ancêtres l'ont jalousement observé et défendu. Tout dans leur existence confessait la royauté de Dieu, sur eux, leur famille, leurs champs. Et ici m'apparaît un spectacle qui peut-être fut unique dans l'histoire du monde.

Autrefois quand venait l'heure de se grouper autour de la table commune, chez nous, dans tous les foyers, dans tous, le père, avec son couteau, faisait une croix sur l'entame du pain. Autrefois, quand venait le jour de l'an, dans toutes les familles, dans toutes, les enfants s'agenouillaient pour la bénédiction traditionnelle, et le père trouvait des paroles de



prêtre pour bénir et pleurer. Autrefois, quand venait le temps de mettre le blé en terre, dans tous les champs, dans tous, le semeur avec son semoir en bandoulière, faisait au bout de la planche, avec sa première poignée de grain, un grand signe de croix. Autrefois, quand venait un nouvel enfant, au bord de tous les berceaux, au bord de tous, c'était fête joyeuse, et chaque fois le père et la mère élevant dans leurs bras le nouveau baptisé disaient à leur voisinage : « Nous nous sommes enrichis ». Autrefois, quand venait le temps d'aller aux pâques, dans toutes les églises, dans toutes, les hommes, les femmes, les enfants qui avaient l'âge, se retrouvaient tous ensemble devant le ciboire d'argent. Autrefois, dans les midis brûlants ou dans les soirs parfumés de fenaison, quand vibrait l'angélus paroissial, tout un peuple de travailleurs, de l'Acadie, de Tadoussac et de Gaspé jusque là-bas aux Illinois et à la Louisiane, s'inclinait et remuait des prières sous la rumeur des clochers, attestant la foi vivante qui fait les peuples immortels.

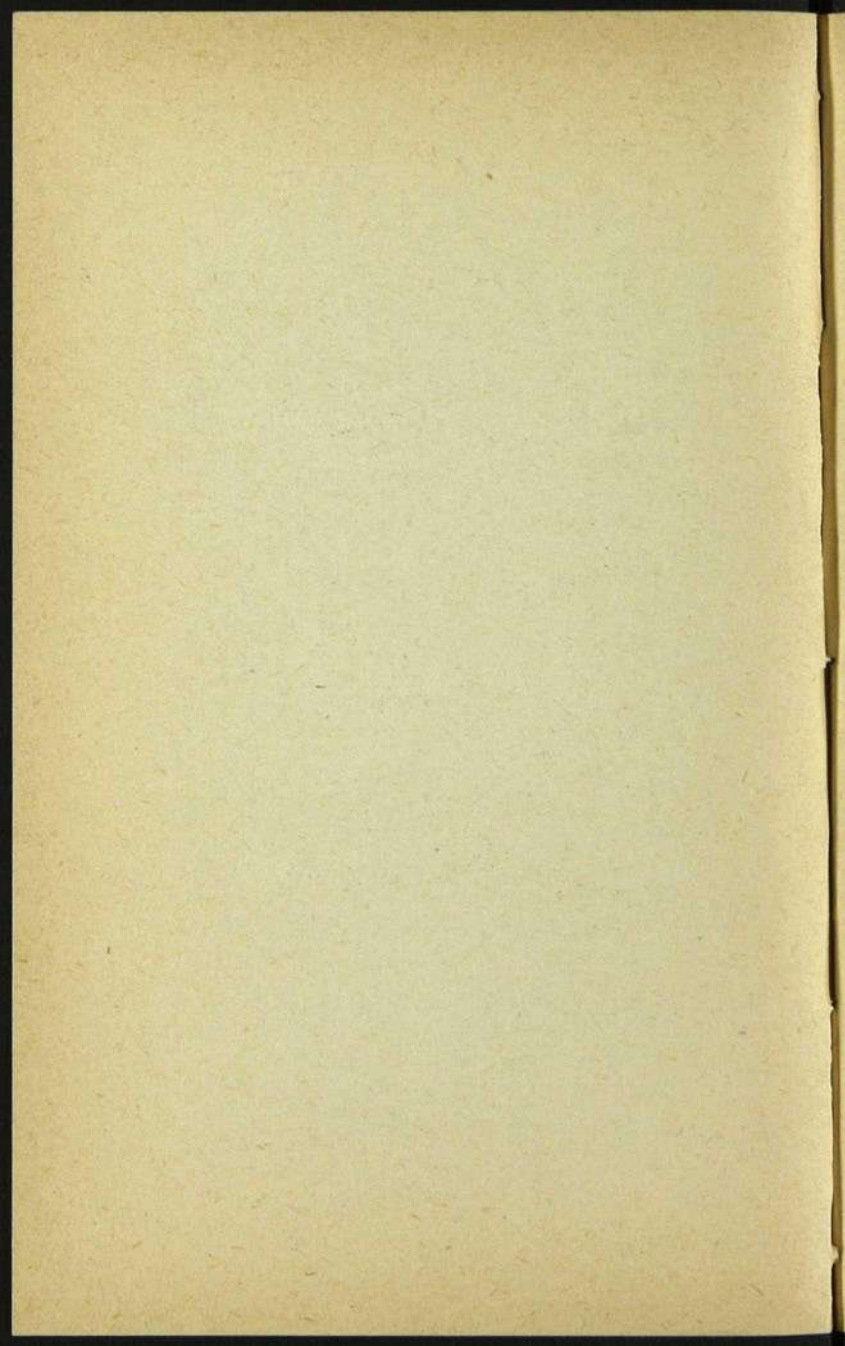




LA VIE

PAROISSIALE

LA DESCRIPTION
DE LA PAROISSE



IV

La vie paroissiale

Nous allons voir la vie familiale se reproduire dans la paroisse et l'organiser. La paroisse n'est chez nos ancêtres, que la famille agrandie. C'est le transport d'une collectivité à l'autre des mêmes cadres, des mêmes éléments, du même esprit. Qu'est-ce au surplus que la paroisse canadienne, sinon très souvent la juxtaposition et le dédoublement de cinq ou six familles primitives et quelquefois moins ? Vous connaissez l'émerveillement de Montcalm qui, un jour, aux Eboulements, rencontre un vétéran de Carignan entouré de deux cent vingt de ses descendants peuplant à eux seuls quatre paroisses. Quels rapports de charité et de solidarité ne devait pas développer cet intime parentage !

Mais décrivons tout d'abord l'aspect champêtre, religieux et féodal de la paroisse de l'ancien régime, telle qu'elle apparut, elle aussi, au voyageur Kalm en 1749.

Elle se développe tout d'une ligne, le long de la côte. Les villages n'ont le droit de s'organiser que sur la fin ; ils sont petits et

ils sont rares. Les maisons se distancent de trois à quatre arpents. La géographie, les ascendances ethniques, les exigences de la vie nouvelle ont déterminé cette disposition. Le colon canadien a voulu mettre sa maison à portée du fleuve, l'unique route. Ancien petit propriétaire de Normandie ou du Perche, à domaine très clos, il a voulu mettre, entre lui et ses voisins, assez de distance pour rester indépendant, assez de proximité pour recevoir du secours contre un premier ennemi qui s'appelle l'Iroquois, et contre un autre qui s'appelle l'isolement. C'est donc partout, sur les deux rives du fleuve et des rivières, la longue théorie des maisons et de leurs bâtiments, avec en arrière les champs et les prairies jusqu'à la lisière de la forêt. Aux carrefours des routes apparaissent les croix ; elles sont rustiques, mais hautes ; elles attestent dans les âmes la hauteur de la croyance ; elles la disent avec éclat par tous ces instruments du Calvaire qui les ornent ; elles confessent naïvement la fraternité de la foi par leur petite niche vitrée où se cache une statue et par leur tronc pour les âmes du purgatoire. Cette fraternité, les habitants l'affirment parmi eux, dans les beaux soirs d'été, quand tous ceux de la côte viennent se grouper au pied du Calvaire rustique pour y réciter la grand'prière.

Une seule chose dans la campagne canadienne s'élève plus haut que les croix des che-

mins : l'église et son clocher. Il est là, au centre, le plus souvent sur une éminence, pour que de tous les points on l'aperçoive. Les clochers d'autrefois montent comme ceux d'aujourd'hui, clairs et luisants dans le ciel et ils s'entourent d'un bouquet d'arbres. « J'ai aperçu enveloppé d'ormeaux un clocher fin, tout blanc, d'où partait l'angélus du soir, écrivait un jour René Bazin, et j'ai dit : puisque mon Dieu est là présent, les Canadiens sont tout autour ». Ce spectacle était le même jadis. Près de l'église, le presbytère, maison de pierre et blanchie, ne diffère des autres que par la longueur que lui ajoute la salle des habitants. Entre l'église et le presbytère et tout près pour qu'à toute heure s'y projette l'ombre du clocher, le cimetière où dorment les premiers aïeux, les fondateurs de la paroisse. Peu d'emplacitaires auprès de l'église ; deux ou trois maisons tout au plus, y compris la maison d'école.

Mais voici bien dans le paysage paroissial, l'élément féodal, aujourd'hui presque entièrement disparu. Cette haute tour de pierre avec un toit pointu et de grandes ailes qui tournent au vent, c'est le moulin de la Seigneurie, le moulin banal avec son meunier tout blanc, le

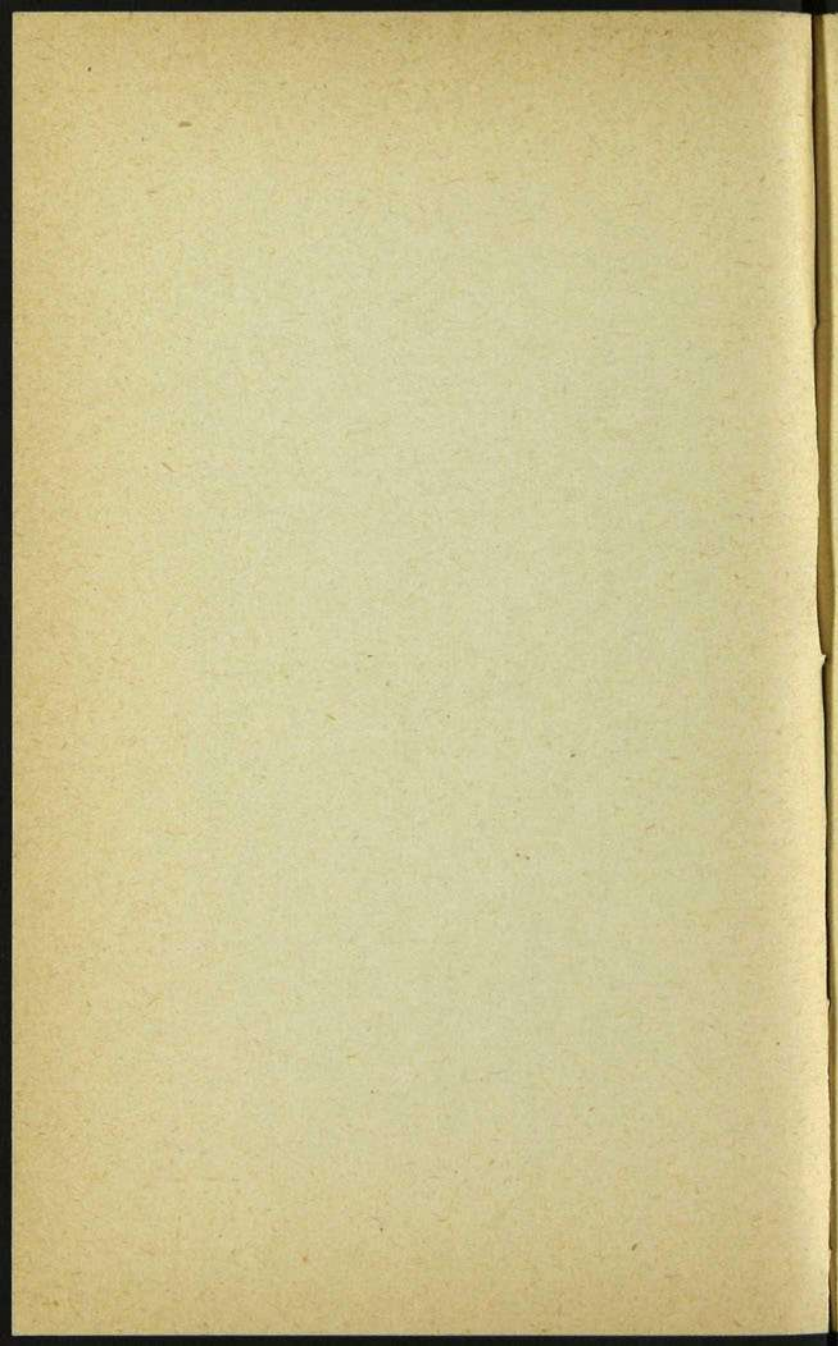


moulin où Marianne vient se faire manger son âne, le moulin qui va trop vite, le moulin qui va trop fort, quand le meunier dort. Quelquefois le moulin n'a point d'ailes ; placé près d'un torrent il est à eau et une longue dalle lui apporte la force motrice. Au moulin tous les censitaires viennent faire moudre leur grain et y laissent comme droit de mouture, le quatorzième minot. Car le moulin banal bâti aux frais du seigneur, est resté sa propriété.

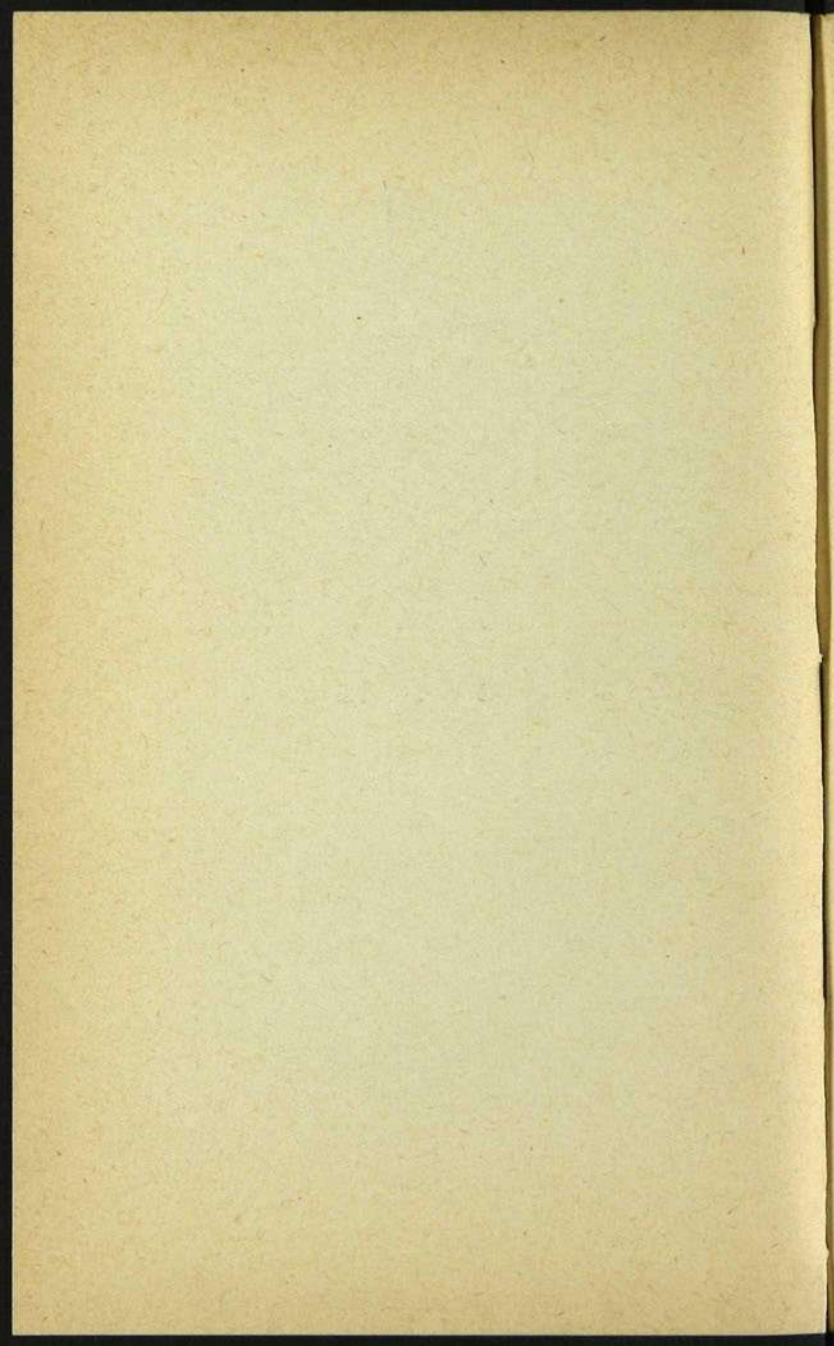
Le seigneur ! Je vous présente le premier personnage de la paroisse après le curé. Vous apercevez son manoir, à quelque distance de l'église, dans un enfoncement d'ombrage. Rien que de très modeste assez souvent que ce manoir du seigneur de la Nouvelle-France. Point de créneaux, point de tourelles en poivrières, point de mâchicoulis ni de pont-levis. Le manoir garde l'apparence d'une maison de ferme autant que d'un château ; à peine s'accorde-t-il parfois le luxe d'une ou deux tours de mine féodale, mais seul il a droit au pigeonnier et à la girouette qui tourne et crie sur son toit. La plupart du temps, pauvre officier en retraite, n'ayant pour toute fortune que son épée et la gloire de ses campagnes, le seigneur canadien, de grandes manières et de bonne race, il est vrai, garde figure, parmi ses censitaires, d'un débonnaire bourgeois, ou mieux d'un fermier

plus riche, mais resté bon et proche de ses paysans dont il partage la vie et les travaux, avec qui, lui ou ses ancêtres ont ouvert la paroisse.





La vie féodale



V

La vie féodale

Le régime féodal en Nouvelle-France n'a rien de la raideur ni des rigoureuses dépendances que le mot évoque en Europe. Il se caractérise plutôt entre ces hommes peu distants de fortune et de noblesse, par beaucoup de bienveillance paternelle d'un côté, et de l'autre, beaucoup de respect et de déférence. Quand, après la criée de la Saint-Martin, le seigneur, assis dans la grande salle du manoir, accueille à tour de rôle ses campagnards, d'un côté comme de l'autre, la réception s'empreint d'une joviale humeur. Le censitaire ne paie que des redevances légères : un sol de cens par arpent de front ; et, pour la rente, un sol pour chaque arpent en superficie et un ou deux chapons gras ou quelque mesure de grain pour chaque arpent de front. Il doit encore quelquefois le onzième poisson pris à la pêche, deux ou trois journées de corvée avec un cheval par an, et s'il trafique son bien, en certains cas, il paie au seigneur les lods et ventes, soit le douzième du prix reçu. Et c'est tout. Le censitaire canadien n'est pas taillable et corvéable à merci. Nulle part en Nouvelle-France on ne l'oblige la nuit à battre le lé-

gendaire marais — légendaire tout-à-fait — pour empêcher le coassement des grenouilles de troubler le sommeil de la seigneuresse.

Le vieil esprit féodal se manifeste tout au plus chez nous par la cérémonie de foi et hommage. L'histoire nous a conservé quelques-unes de ces cérémonies, entre autres la prestation de foi et hommage imposée par M. de Montmagny au sieur Guion, censitaire de Giffard.

Vous connaissez ce vieil incident de la vie seigneuriale chez nous ? Guion avait été condamné à rendre foi et hommage à Giffard pour son fief du Buisson. Il s'acquitta de cette formalité le 30 juillet 1646. Au jour dit, Guion se trouva donc devant la maison seigneuriale de Beauport, à la principale entrée. Guion frappa. François Boullé, fermier de Giffard, vint répondre. Guion demanda si le seigneur de Beauport était là ou toute autre personne autorisée à recevoir les vassaux à foi et hommage. François Boullé répondit qu'en l'absence du seigneur, il possédait l'autorisation voulue, Guion, nu-tête, sans épée ni éperons, se mit alors un genou en terre, et dit par trois fois : « Monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, monsieur de Beauport, je vous fais et porte la foi et hommage que je suis tenu de vous faire et porter à cause de mon fief du Buisson, duquel je suis homme de foi relevant de votre seigneurie de Beauport, lequel m'appartient

au moyen du contrat que nous avons passé ensemble par devant Roussel à Mortagne, le quatorzième jour de mars 1634, vous déclarant que je vous offre payer les droits seigneuriaux et féodaux quand dus seront, vous requérant me recevoir à la dite foi et hommage . . . »¹ Ainsi parla Guion aux genoux de François Boullé. Et quand Giffard entra, il apprit, avec quelque mauvaise humeur, sans doute, que le rusé vassal avait tout de même trouvé le moyen de ne pas s'agenouiller devant son vrai seigneur.²

Les censitaires témoignent facilement de l'affection à leur seigneur. Ils sont fiers du manoir s'il est beau ; ils recherchent volontiers le patronage de la famille seigneuriale qui y condescend de bon cœur. Nos habitants s'inclinent sans aigreur devant cette supériorité sociale. Philippe-Aubert de Gaspé nous raconte dans ses *Mémoires* un fait qui manifeste bien la courtoisie respectueuse de nos pères envers leurs seigneurs. Quand madame Taché, la seigneuresse de Kamouraska, sortait de l'église, le dimanche, tous les habitants déjà prêts à partir, tenaient leurs chevaux en arrêt. Avec galanterie, en avant d'eux tous, il laissaient passer la voiture de la noble dame. Puis, en longue file derrière elle, réglant leur marche sur la voiture seigneuriale, ils suivaient

¹ Ferland, notes sur les registres, p. 49.

² Voir dans *Histoire générale du Droit Canadien*, pp. 495, 496, la cérémonie de foy et hommage de Jean Noël, en présence de Sir James Murray.

jusqu'à ce qu'elle débouchât dans l'avenue du manoir. Alors à mesure qu'ils passaient vis-à-vis de l'avenue et sans prendre garde que madame Taché eût le dos tourné, les habitants ôtaient leur chapeau et saluaient courtoisement. Un jour un jeune gars quelque peu échauffé tire à côté et passe à toute vitesse la voiture seigneuriale. Madame Taché donne ordre à son cocher d'arrêter ; elle se tourne du côté de ses gens et demande d'une voix haute : « Quel est l'insolent qui a passé devant moi ? » Un vieillard s'avance, chapeau bas, et dit avec des larmes dans la voix : « C'est mon fils, madame, qui est malheureusement pris de boisson, mais soyez certaine que je l'amènerai faire des excuses, et, en attendant, je vous prie de vouloir bien recevoir les miennes pour sa grossièreté ». Je dois ajouter, continue de Gaspé, que toute la paroisse ne parlait ensuite qu'avec indignation de la conduite de ce jeune audacieux.

Voulez-vous une autre preuve de la cordialité des relations entre seigneurs et censitaires ? Vous savez avec quel soin scrupuleux les anciens choisissaient les parrains et les marraines de leurs enfants. Ils ne confiaient ce grave honneur qu'aux gens assez nobles pour le bien porter. Or pres-



que toutes les familles priaient alors le seigneur et la seigneuresse d'accepter chez elle un parrainage. Et le seigneur et la seigneuresse acceptaient, de bon cœur, ce qui n'était pas une petite corvée, dans un temps où les bedeaux, lors de leur quête annuelle, à travers la paroisse, montraient leurs mains tout encornées, à ce qu'ils disaient, pour avoir sonné des compérages ; dans un temps aussi où le seigneur parrain devait fournir la provision de boisson pour le festin du compérage et du vin et de l'eau-de-vie pour la mère de l'enfant, pendant tout le temps de sa maladie. Même à ce compte, Pierre Boucher ne fut pas moins de quarante fois parrain dans sa seigneurie. Et de Gaspé nous cite le cas d'un seigneur qui, le jour de l'an, après l'office du matin, reçut la visite d'une centaine de ses filleuls.¹

N'en doutons pas, nos pères ont gagné beaucoup à cè voisinage étroit et familier avec des familles d'une excellente aristocratie. Aux côtés du seigneur haut justicier, vivaient quelquefois bon nombre de ses enfants établis dans la paroisse et aussi d'autres seigneurs, possesseurs de domaines, et qu'on appelait les co-seigneurs. C'était là autant de gens du bel air, autant d'exemples de grandes et nobles manières ; et une telle société a beaucoup contribué à faire de nos pères, selon le mot de Gaspé, « les plus polis

¹ Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, note, p. 74.

des hommes »,¹ à leur donner cette élégance naturelle, ce bon ton qui étonnait et charmait les voyageurs étrangers.

La même société avait créé dans la paroisse une atmosphère de vertus chevaleresques et aussi quelques coutumes qui se rattachent à l'ordre féodal. Dans la vieille paroisse comme dans la vieille famille canadienne se manifeste quelque chose de l'élément militaire. Et le seigneur, ancien officier et chef de bataillon, n'est pas seul à y contribuer. A côté de lui et tout près de lui, il y a le capitaine de la côte. Le capitaine c'est le premier personnage après le curé et le seigneur. Dans l'église il occupe le premier banc après le banc seigneurial ; c'est lui qui préside aux exercices de milice ; c'est lui qui, le dimanche, après l'office communique aux habitants les ordres du gouverneur ; et à défaut d'huissier, c'est le capitaine de la côte qui fait les sommations judiciaires.

Parmi les usages issus de l'élément militaire dans la vie paroissiale, ne faut-il point compter la plantation du mai devant la demeure du seigneur ou du capitaine de la côte ? Les récits qu'on nous a laissés de cette vieille fête varient peut-être pour les détails, ils s'accordent assez bien pour l'ensemble.

Le matin du premier mai, devant le manoir ou la demeure du capitaine, arrivait

¹ Mémoires, p. 584.



La prière faite, commençait l'érection du mai...
(p. 78).

donc, traîné sur quatre roues, un long sapin de soixante pieds, décortiqué jusqu'à la fine pointe où n'était laissé que le « bouquet » surmonté d'une girouette. Tous les hommes et les jeunes gens de la paroisse étaient sur le lieu, transformés pour la circonstance en coureurs de partis de guerre. Ils portaient le costume militaire, avaient le fusil à la main, la corne de poudre en bandoulière, la hache et le casse-tête passés dans la ceinture. On creusait tout d'abord la fosse du mai ; puis un coup de fusil annonçait une ambassade chez le héros de la fête. On allait tout bonnement lui demander la permission de planter un mai devant sa porte. Des cris de joie accueillaient le retour des ambassadeurs qui, bien entendu, revenaient toujours avec la permission. Alors les planteurs du mai se mettaient pieusement à genoux ; ils demandaient à Dieu de les préserver d'accidents pendant toute la journée. La prière faite, commençait l'érection du sapin : il n'y fallait qu'un petit quart d'heure. Soutenu par des étamperches, le mai s'élevait rapidement, descendait dans la fosse, y était fixé. Un nouveau coup de fusil annonçait une deuxième ambassade. Cette fois on allait prier le seigneur ou le capitaine de venir arroser le mai avant de le noircir ; et, comme symboles de sa mission, l'un des ambassadeurs portait un fusil et un verre d'eau-de-vie. On trinquait.

Après quoi le seigneur du haut de sa galerie tirait sur le mai la première salve et passait le fusil à tous ceux de sa maison, sans oublier les femmes qui tiraient encore comme au temps de Mademoiselle de Verchères. La foule se mettait ensuite de la partie. Coûte que coûte il fallait passer au noir le blanc sapin ; et c'était pendant une demi-heure des salves de mousqueterie, des rechargements d'armes qui n'en finissaient plus, la valeur du compliment se mesurant à la quantité de poudre brûlée. Quand les fusils étaient fatigués de vomir du feu, tout le monde accourait pour le festin servi plantureusement. On ne laissait point cependant de rendre encore quelques visites au pauvre mai. De temps en temps, après une libation, quelques-uns quittaient la table et venaient arroser de poudre et de fumée le sapin maintenant tout calciné comme un noir de la Jamaïque. Et ils chantaient autour des tables :

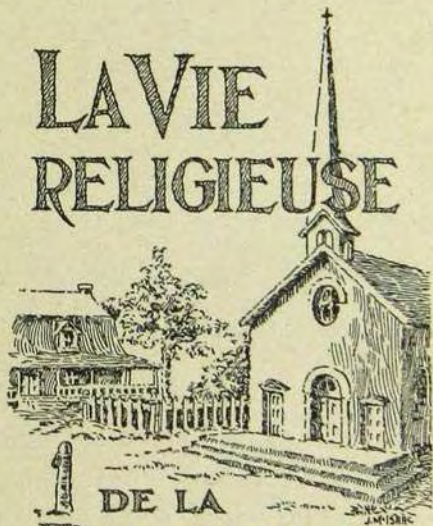


*Le premier jour de mai
Labourez,
Je m'en fus planter un mai
Labourez,
A la porte à ma mie,*

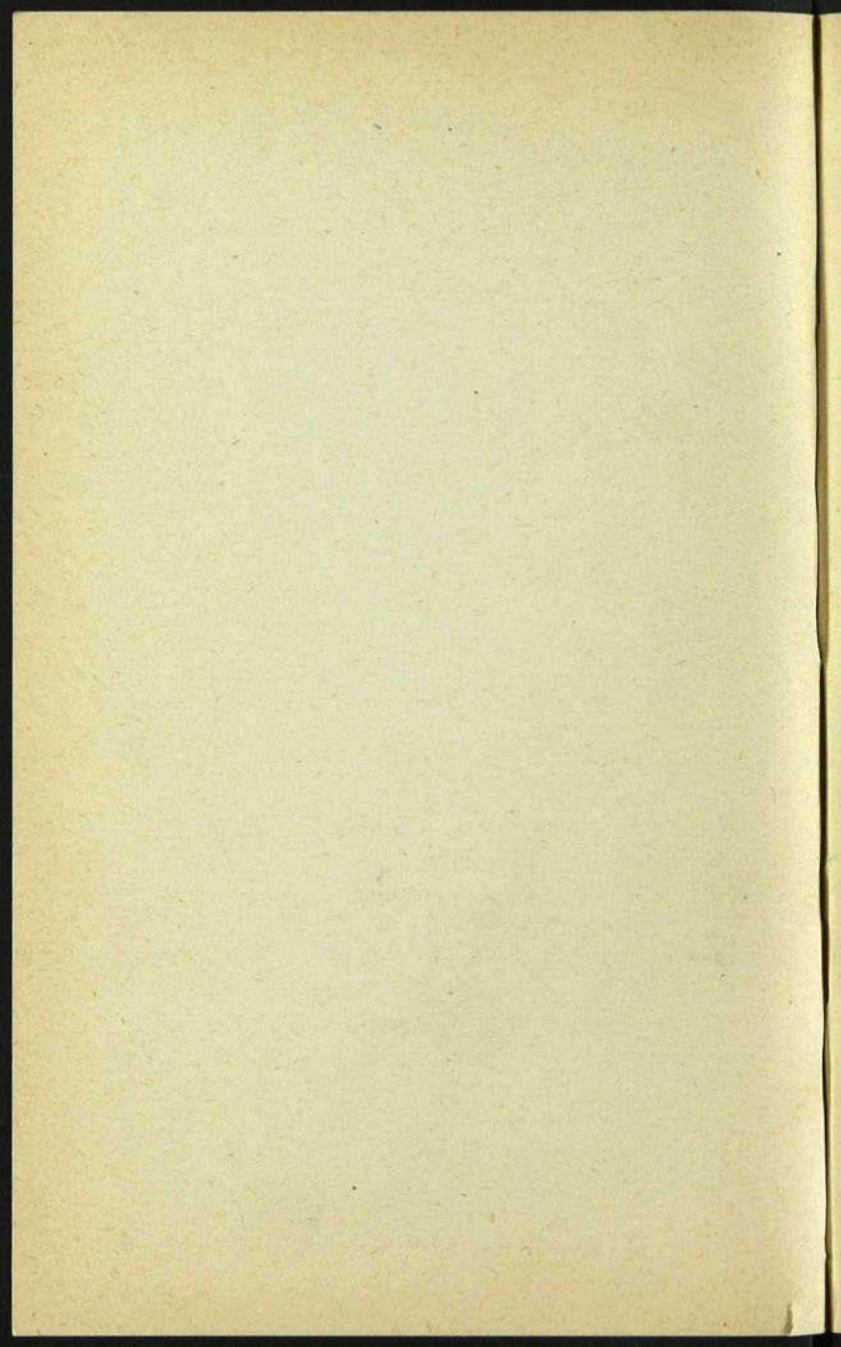
ou encore « le moulin « tic-tac », ou « le joli rosier », et l'on jouait à « La compagnie vous plaît-elle ? »



LA VIE
RELIGIEUSE



DE LA
PAROISSE.



VI

La vie religieuse de la paroisse

C'est à l'église et autour de l'église néanmoins qu'était vécue le plus intensément la vie paroissiale. Le clocher domine tout dans la paroisse comme la foi domine tout dans les âmes. L'Eglise, nos pères savent encore mieux que nous combien elle leur est bienfaisante et maternelle. Dans les premiers temps, quand le temple n'était pas encore bâti, n'ont-ils pas vu l'Eglise s'installer un peu partout, avec ses rites et ses mystères, dans la chaumière canadienne ? N'était-ce pas l'Eglise, du reste, qui à elle seule constituait la communauté paroissiale ? Qui donc faisait le lien et le gouvernement entre toutes ces familles apparentées par larges groupes, c'est vrai, mais indépendantes les unes des autres et dispersées le long des côtes ? Point d'institutions municipales pour élever au-dessus de la masse quelques chefs et établir le lien d'une communauté. L'Eglise est le seul centre, le curé est le seul chef qui ramène à l'unité les petites collectivités familiales. Et il se trouve que la seule autorité qui se présente à ces groupes, pour les lier entre eux et pour leur suffire, même dans l'ordre matériel, leur apparaît avec le carac-

tère sacré. Le principe d'autorité s'imprime ainsi plus fortement dans l'âme de nos pères. Et quelle cohésion sociale ne devait pas exister entre ces familles pour qui la charité et la solidarité se transposaient dans l'ordre surnaturel et que la foi faisait se sentir étroitement liés jusqu'avec leurs morts !

Le Canadien aime son église pour des raisons de foi sans doute, et qui sont les premières dans son esprit, mais aussi parce que la réunion du dimanche et des fêtes lui rend tangible la fraternité sociale. En face des autels et au pied de la chaire de son curé, il se sent de la même doctrine, de la même communion, soumis à la même autorité que tous ses frères, liés à la même tradition, à la même famille que tous les anciens disparus. Et la paroisse ne lui est plus qu'une parenté élargie. De même les spectacles de la liturgie restent encore les plus beaux, les plus touchants pour son âme chrétienne et simple. Aussi ne manque-t-il jamais la messe, à quelque distance soit-il de l'église. A l'heure où le dernier tinton va sonner, voyez toute la file des attelages qui s'en vient par les côtes. Ceux qui demeurent le plus loin sont rendus



les
pre-
miers.
L'oc-
casion
est

bonne *d'essayer* ses chevaux, le long de la route, et l'on s'en vient bon train, le père généralement debout, les guides à la main, à l'avant de la carriole ou de la traîne pendant l'hiver. L'été, dans les chemins *impassables*, on va souvent à dos de cheval et l'on emmène la femme en croupe. Franquet a vu ce spectacle en 1753 à Saint-Sulpice où les fistons de la paroisse qui portaient une bourse aux cheveux, un chapeau brodé, une chemise à manchettes, des mitasses aux jambes, conduisaient en croupe leur blonde à l'église. Le docteur Hubert La Rue raconte qu'au commencement du dix-neuvième siècle, la coutume existait encore à l'île d'Orléans de se rendre au feu de la Saint-Jean, à cheval, les femmes en croupe derrière leur mari.¹ A l'église on vient aussi à pied. L'habitant fait des milles et des lieues nu-pieds ou avec ses chaussures de travail. Arrivé près de l'église, il s'assied au bord de la route, il chausse religieusement ses souliers français apportés sous le bras, et ainsi tout faraud, un peu instable sur ses talons exhaussés, à la voix du garde-chien, il entre dans la maison du bon Dieu « où la messe va commencer ». Les « créatures » sont entrées les premières comme elles sortiront les dernières. Elles sont arrivées les unes en robe, beaucoup d'autres habillées comme la semaine, d'un court mantelet petit et élégant sur un court jupon serré

¹ Sulte, La Saint-Jean-Baptiste, (M. S. R. C.) p. 2.

à la ceinture. Pour marcher dans les souches et les chemins d'alors, la robe-entrave ne paraît guère à nos aïeules chose pratique. Elles portent souvent une croix d'argent au cou et toutes se reprennent sur leur chevelure. Kalm qui paraît en avoir été fort agacé, prétend que les Canadiennes ont un soin infini de leurs cheveux, qu'« elles les ornent et les poudrent chaque jour et se papillottent chaque huit ».¹ Mais suivons tout ce monde dans l'église.

Oh ! ces églises du vieux temps, nos ancêtres avaient bien quelque mérite à y venir. Ni riches ni belles, elles étaient froides en hiver comme le pôle arctique. Aucune n'était chauffée; pas le moindre feu avant 1815 dans les églises du Canada, comme s'il eut fallu suivre le rite romain jusqu'à cette dernière rigueur. Mgr Hubert veut bien nous assurer, dans un rapport au Saint-Siège, que dans les églises canadiennes le service divin s'accomplit avec plus de majesté que dans beaucoup de diocèses d'Europe. Et cependant comment ne pas nous rappeler, avec un peu d'inquiétude, le spectacle pittoresque de tous ces gens fortement encapuchonnés, se dandinant sur leurs pieds pour ne pas geler « tout d'un pain », toussant, crachant et soufflant de la vapeur comme des cheminées ou des encensoirs, pendant qu'au lutrin, les chantres, la tête couverte d'un immense bonnet carré,

¹ Voyage en Amérique, pp. 53-103.

munis de leur gros capot de buffle sur lequel passe négligemment un surplis blanchi depuis quelque temps et une robe qui ne leur descend qu'à mi-jambes, laissent voir leurs bottes ou souliers sauvages d'un cuir rouge fraîchement tanné et, « la gorge gonflée, la bouche en pavillon d'ophicléide, lancent vers la voûte du sanctuaire, les premières notes de *l'Introït* ou du *Dixit Dominus* ».¹ Heureusement que l'éloquence des curés de ce temps-là savait être généralement chaude et que la chaleur durait longtemps. Quand le prône n'avait pas duré une heure et demie, une heure trois-quarts, les paroissiens se disaient, entre eux, au sortir de l'église : « Notre curé a quelque chose ». Il y avait de tout dans ces prônes. Les curés communiquaient eux aussi les ordonnances des gouverneurs et des intendants ; et c'est par leur curé que les paroissiens étaient mis au courant des nouvelles du pays et même de l'Europe. Mais le curé prêchait aussi la doctrine et veillait jalousement sur la morale de son troupeau. Des misères existent dans ces petites sociétés, depuis surtout que s'est faite l'importation des prisonniers et que les soldats cantonnent chez les habitants. Dans les villes il y a des mariages à la gaumine qui devront être arrêtés par une menace d'excommunication ; il s'y commet même des duels entre les officiers

¹ Histoire de la seigneurie de Lauzon, t. IV, pp. 245-246.

ou les soldats. Les monitions du pasteur devaient monter facilement à la grande véhémence, à une époque où la menace des plus terribles châtimens pouvait être agitée au-dessus de la tête des coupables. C'est encore le temps des pénitences publiques courageusement données et courageusement acceptées. Une femme de Lorette à été excommuniée pour quelque scandale ; repentie elle vient demander sa punition. Sur l'ordre de l'évêque elle se tiendra à la porte de l'église avec un cierge allumé à la main pendant toute la messe ; en son nom le curé demandera pardon de la faute commise, à Dieu, à l'Eglise et à tous les assistants. La repentie devra assister tous les dimanches à la messe et aux vêpres, en dedans de l'église, mais à la porte, depuis le 15 novembre jusqu'à Pâques. Elle



jeûnera tous les vendredis jusqu'à Pâques également ; et ce n'est qu'après cette longue pénitence qu'elle pourra être admise à la communion. Châtiment sévère en vérité, mais bénin comparé aux sanctions du code pénal laïc de ce temps-là. En 1733 deux individus de Québec ayant été

¹ Histoire de la seigneurie de Lauzon, t. IV, p. 237.

convaincus de scandale, l'intendant les condamne « à faire amende honorable en chemise, la corde au cou, tenant en mains une torche de cire ardente de deux livres, au devant de la principale porte de l'église cathédrale, et là, tête nue et à genoux, déclarer à haute et intelligible voix, que méchamment et frauduleusement ils ont profané et abusé de la sainteté du sacrement de mariage, qu'ils se repentent et demandent pardon à Dieu. Cela fait, ajoute l'intendant, ils seront battus et fustigés de verges par l'exécuteur de la haute justice, par les carrefours et lieux accoutumés de cette ville, et bannis pour trois ans ».¹

Voulez-vous que nous entrions un peu plus dans une église de l'ancien régime ? Bien des choses précieuses, caractéristiques de la société d'alors, s'en sont allées, hélas ! avec le régime nouveau ou depuis quelque cinquante ans. La hiérarchie sociale se reflétait dans nos vieux temples, seuls lieux où apparût la vie publique. Le seigneur haut justicier, sur le domaine duquel était bâtie l'église, s'y voyait conférer des honneurs particuliers. Ainsi dans toutes les églises on pouvait voir le banc seigneurial, à droite en entrant, à quatre pieds de la balustre, de même largeur que les autres mais d'une profondeur qui pouvait être double. Les co-sei-

¹ L'Église du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la conquête, 2ème partie, p. 273, Gosselin.

gneurs avaient aussi leur banc, mais après celui du haut justicier ; et le capitaine de la côte prenait place après le seigneur. Tous ces personnages avaient droit à des privilèges spéciaux très minutieusement détaillés et fixés par des règlements de Sa Majesté et des arrêts du Conseil supérieur. Par exemple, tous les dimanches, les fidèles entendaient M. le curé dans son prône, recommander aux prières le seigneur haut justicier et sa famille. A certaines fêtes, un ordre de préséance, un protocole scrupuleux s'imposait. Les cierges, les rameaux, les cendres, le pain bénit devaient être distribués au seigneur haut-justicier, tout de suite après le clergé en surplis, puis au capitaine de la côte, puis aux juges de la seigneurie, avant même les marguilliers et les chantres non revêtus de surplis. Dans les processions, le seigneur suivi immédiatement de ses fils marchait le premier derrière le dais. La seigneuresse et ses filles marchaient en tête de toutes les femmes. Et le même ordre se reproduisait comme à l'intérieur de l'église. Ces réglementations minutieuses n'avaient qu'un tort : c'était d'entretenir copieusement les susceptibilités et l'esprit de chicane. Nos vieux dossiers sont tout pleins de l'écho de ces enfantines querelles. Un seigneur, M. Desche-neaux exige que le pain bénit lui soit servi solennellement « sur un plat et sous une serviette », et, pour gagner son point, porte l'af-

faire jusqu'au tribunal de Mgr Briand. Un jour à Saint-Thomas et à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, des chantres qu'empêchent de dormir les lauriers d'un militaire, veulent que le pain bénit leur soit offert avant le capitaine de la côte. Le curé refuse et les chantres conspirent avec Jean Marot, bedeau de la dite paroisse, et déclarent la grève du lutrin. Le cas, s'il vous plaît, fut porté à M. l'Intendant Hocquart qui condamna les grévistes à vingt livres d'amende, les laissant libres toutefois d'abandonner ou de garder le lutrin.¹

Bien des ordonnances de ce genre existent contre ceux qui ne veulent pas donner à leur tour le pain bénit. Le pain bénit ! Encore une vieille coutume qui achève de s'en aller. Dans les débuts on se contentait d'offrir tout bonnement du pain de ménage. Avec le temps, la vanité s'en mêla et les gens à l'aise et les autres aussi se mirent à offrir d'opulents gâteaux de pâtissier, enluminés de feuillettes d'or coupées en castors ou en feuilles d'érable, divisés en étages avec des cousins et un chateau. Le dimanche le pain bénit était porté au chœur solennellement sur un brancard, au commencement de la messe, pour la bénédiction. Puis le bedeau et ses aides le distribuaient. Les cousins allaient aux chantres en surplis, aux personnes de distinction, aux parents et amis ; le chan-

¹ Arrêts et règlements du Conseil Supérieur, p. 538.

teau allait au plus prochain donateur du pain béni. D'où l'expression populaire *passer le chateau* pour signifier à quelqu'un que son tour est venu de s'exécuter.

Une autre coutume où l'Eglise était mêlée et où se joignaient l'élément champêtre et religieux, c'était le feu de la Saint-Jean. Le feu de la Saint-Jean avait lieu le 23 juin au soir, la veille de la Saint-Jean-Baptiste. La fête remontait aux premiers temps de la colonie, puisque, d'après les *Relations*, il y eut un feu de la Saint-Jean-Baptiste en 1636.

Quand la fête se passait sur la place de l'église elle ne manquait pas de solennité. On érigeait une pyramide octogone d'une dizaine de pieds de haut en face de la porte principale. La pyramide était de bois de cèdre recouvert de branches de sapin. La cérémonie commençait par un salut du Très-Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église ; puis le curé accompagné du clergé, sortait, récitait les prières du rituel et, avec un cierge, portait le feu aux brins de paille disposés à chaque coin de la pyramide résineuse. En un instant une flamme claire et grésillante montait dans la nuit et c'étaient des cris de joie, des acclamations, des coups de fusil, tant que brûlait la moindre flammèche du feu de la Saint-Jean. Dans les villes les choses se passaient avec plus de splendeur. En 1666 Mgr de Laval assistait à la fête, à Québec, revêtu pontificalement, avec tout le clergé en surplis.

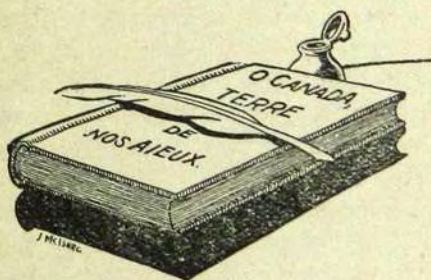


Le feu de la Saint-Jean avait lieu le 23 juin au soir, la veille de la Saint-Jean-Baptiste, (p. 92).

L'évêque présenta le flambeau de cire blanche à M. de Tracy qui le lui rendit et l'obligea à mettre le feu le premier. Avec le temps les susceptibilités et les contestations s'introduisirent, là comme ailleurs, et un protocole sévère vint régler la distribution des torches. Dans les villes il fallut au moins trois torches pour chaque feu de la Saint-Jean qui voulait être conduit selon les règles ; une torche au gouverneur-général, une autre à l'intendant, une troisième au lieutenant du roi. Et malgré toutes ces précautions, il arriva bien quelquefois que le feu prit ailleurs qu'à la pyramide de la Saint-Jean. Dans quelques campagnes, nous affirme Edmond Roy, la fête de la Saint-Jean prenait un autre caractère. On la célébrait par de grandes baignades d'enfants qu'on plongeait dans les eaux courantes du fleuve ou dans des cuves remplies de l'herbe Saint-Jean. Et le soir on allumait des feux sur les hauteurs.¹

¹ Voir sur ce sujet : Sulte, M. S. R. C. 1913, *La Saint-Jean-Baptiste* — Gaspé, *Les Anciens Canadiens* — Histoire de la seigneurie de Lauzon, t. IV, p. 187 — P.-G. Roy, *Les petites choses de notre histoire*.

Conclusion



VII

Conclusion

Voilà, en quelques-uns de ses aspects, mais en quelques-uns seulement, la vie intime de nos ancêtres. Ceux-là sont nos pères, nos vrais, à qui nos âmes sont immédiatement soudées, que nous n'avons pas le droit de désavouer. Que nous le voulions ou non, leur empreinte sur nous a été profonde et demeure ineffaçable. Si, au jugement de l'universitaire américain John Finlay, l'auteur de *The French in the heart of America*, ces paysans de la Nouvelle-France, ces coureurs de fleuves, ces « chevaliers de la forêt vierge », ont imprimé quelques traits de physionomie française au front du peuple américain, combien plus leur âme s'est-elle reflétée en nous, les héritiers directs de leur sang, en nous, les descendants immédiats, qui habitons la maison bâtie par eux, qui, dans les fibres mystérieuses de nos sensibilités et jusque dans les globules rouges de nos veines, portons la semence des qualités très nobles de leur race magnanime ? Avouons-le, sans fausse honte : ce qu'il y a de meilleur en nous, nous vient de ces modestes habitants français, de ces soldats épiques de l'ancien

régime qui portaient dans leur cœur l'infini de la foi, et dans leurs yeux les horizons d'un continent. Cet héritage est à nous ; laissons à d'autres le goût de l'ignorer.

Puissé-je, du même coup, avoir démontré quelle mine très riche reste toujours inexploitée, et quel état social intéressant s'offre ici aux études des chercheurs, aux curieux des vieux états d'âme, à ceux qui croient que le parfum laissé au fond du vase garde la puissance de toutes les évocations. A peine commençons-nous de nous aviser de l'existence d'une histoire autre que l'histoire-bataille ou l'histoire politique, si grandes soient-elles. Nous ignorons presque tout de l'histoire économique du Canada et presque tout aussi de l'histoire intime de notre petit peuple, de la vie intérieure de nos anciens, vie originale et presque autochtone, vie riche et pleine dont la résurrection nous rendrait de si belles âmes, de si nobles cœurs, et ferait à nos annales de si profondes perspectives.

Ces recherches intéressent l'art autant que l'histoire. Notre régionalisme qui se confond chez nous avec notre personnalité littéraire, doit porter non seulement le cachet de la patrie, de sa figure matérielle, non seulement la couleur de nos mœurs et de notre vie actuelles, mais encore toute la substance du passé qui est aussi une part de nous-mêmes. Par les transmissions héréditaires, nous portons en nous les joies, les douleurs, les pensées, les amours de nos ancêtres,

les rêves dont ils ont bercé leur âme, les héroïsmes qui ont fait battre leurs tempes. Et de tout cela nous ne pouvons nous séparer qu'en abdiquant le meilleur de notre être spirituel.

Pour ne remuer qu'en passant les miettes de cette richesse, quels jolis tableaux à reconstituer, pour un peintre d'histoire, que ceux des paysages d'autrefois, avec le vieux manoir à girouette et à pigeonnier, avec le vieux moulin aux antennes roulantes, avec la vieille maison blanchie, à toiture normande, avec le profil de nos vieux surtout, de lignes si franches et si vénérables. Quel vivant roman, poème du défrichement, tableau de pastorale et de nature vierge, aller

reconstituer dans le cœur des petites Canadiennes de jadis, hésitantes entre le beau coureur de bois aux traits hâlés, diseur de paroles hardies, aurolé de légendaires exploits, du mystère des pays merveilleux, et le simple fils du défricheur, écoutant sa vie sur un petit domaine, en-



tre la maison et la forêt, ne remuant chaque jour qu'un peu de terre pour y faire pousser un peu de blé, se doutant à peine de sa noblesse plus grande.

Les sociologues ne trouveraient-ils point charme et profit à monographier, comme M. Léon Gérin l'a déjà commencé, en de magistrales études, ce type de société presque cloîtrée, société paternelle et paroissiale, qui ne s'est développée dans le Nouveau-Monde qu'en empruntant à elle-même, à son milieu géographique, à ses hérédités paysannes, françaises et chrétiennes ? Dans ces petites collectivités baptisées, pratiquant les sacrements et la prière en commun, groupées autour de leur église qui a reçu chacun de leurs membres sur les fonts baptismaux, qui a vu devant son autel s'échanger l'anneau des fiançailles, qui garde autour d'elle les tombes des ancêtres, où l'égalité de fortune, de soucis et de labeurs s'incline et s'ordonne sous l'autorité du prêtre qui est celle de la religion et de la morale, les sociologues trouveraient peut-être la démocratie sans phrases, avec les freins qui la conditionnent, avec la discipline qui crée de l'ordre et de l'avenir.

L'état social des vieux Acadiens a tenté les méditations de Raynal, de Rameau et de bien d'autres. Pourquoi notre vieille société de la Nouvelle-France n'aurait-elle point parmi nous ses admirateurs qui deviendraient ses historiens ? Pour découvrir ces

richesses du passé, nous n'aurions qu'à faire cesser notre indifférence inexcusable pour les choses de notre pays, qu'à perdre une bonne fois pour toutes notre état d'âme d'émigrés à l'intérieur. Il ne s'agit point, comme on nous le fait dire stupidement, de cesser nos relations avec la France, et de prétendre à une sorte d'indépendance intellectuelle. Mais il s'agit bien, par exemple, de ne pas faire aboutir la culture au déracinement et de ne plus tant mépriser ses compatriotes et la patrie canadienne, par ignorance ou par manie d'exotisme.

Autrefois, j'en suis sûr, quand de nos gars perdus dans les pays d'en haut, poussant leur canot toujours de l'avant, vers

des régions mystérieuses, se voyaient tentés de renoncer au retour, de se laisser prendre pour jamais par l'attrance des bois, soudain, devant leurs yeux, passait, étroitement, la vision de la terre natale. Là-bas,



bien loin, plus loin que les « mers douces » et plus loin que le Mattawan et l'Outaouais, sur les rives du fleuve, lentement, dans l'air apaisé, ils entendaient tinter un clocher ; les grandes ailes d'un moulin tournoyaient dans l'air et semblaient leur faire signe, et, dans l'échancrure de la forêt, se déployait la terre paternelle, calme, sous la descente du soir, avec la silhouette du défricheur, travaillant pour deux et pour trois, s'épongeant le front devant l'amas des souches roulées, pendant qu'au pas de la porte de la maison blanchie, une femme vieillie par les vides du foyer plus que par les labeurs, regardait du côté de la route, par où les enfants étaient partis et par où, sans doute, ils reviendraient. Les gars voyaient passer devant leurs yeux cette scène vivante, douce et prenante bucolique, pendant que, silencieux, l'aviron presque en arrêt, ils poussaient déjà plus mollement leur coquille de bouleau. Tout-à-coup, autour d'eux, la voix des clochers lointains se mettait à vibrer plus fort, plus nostalgique ; là-bas les ailes du moulin tournaient plus vite, leur faisaient des signes plus pressants. Et les canotiers du fleuve Colbert ou des Arkansas, vaincus par cet appel de la terre et du sang, délivrés du sortilège des aventures, tournaient la proue de leur canot, et reprenaient la route du pays.

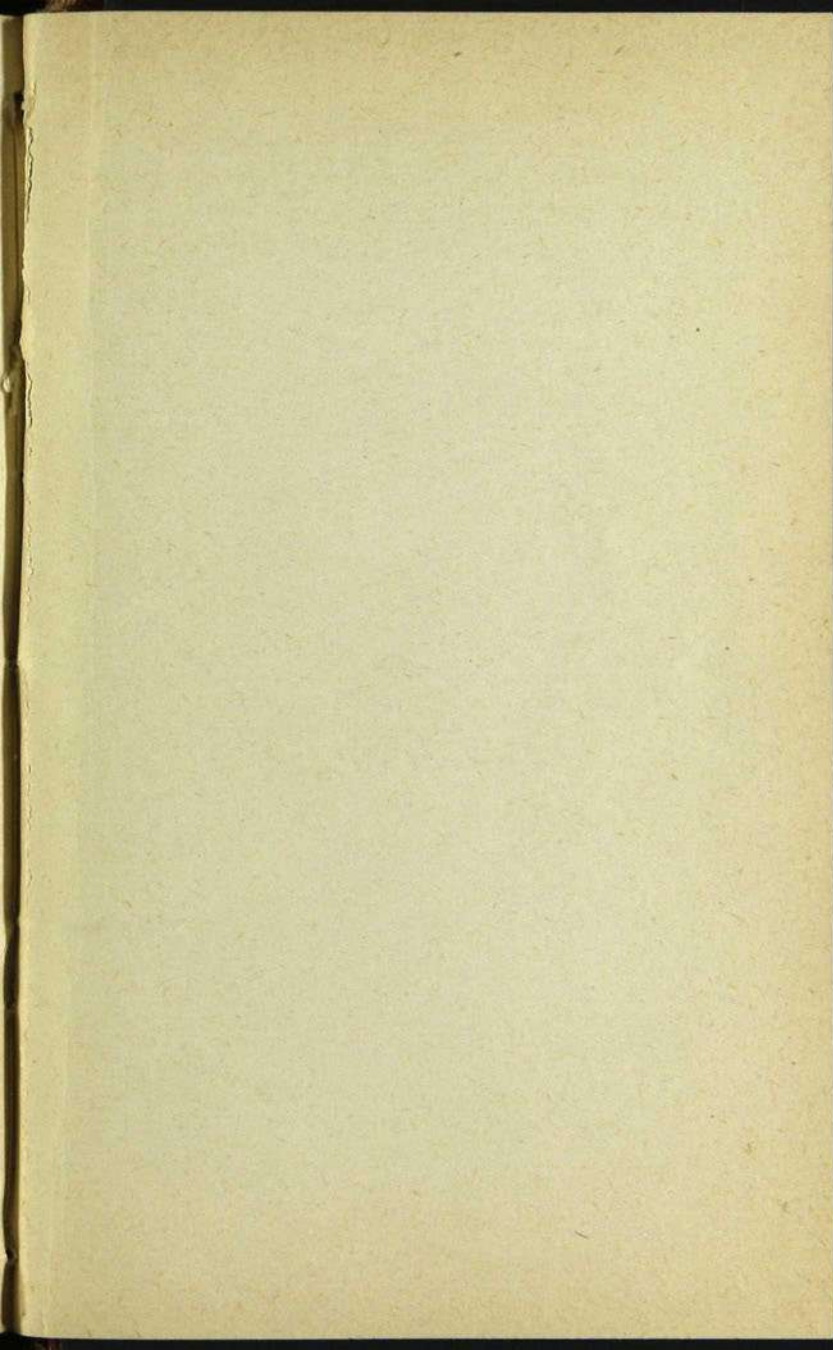
Voilà bien longtemps que nous sommes, nous aussi, des fils déracinés du Canada, des

BIBLIOTHÈQUE
GABRIEL-SUITE

chercheurs d'aventures intellectuelles dans tous les mondes enchantés. Les temps sont proches, ce nous semble, où pauvres prodiges dispersés, maintenant que nous reviennent plus souvent l'image du passé et le carillon des gloires anciennes, nous allons rentrer, pénitents, dans la maison de nos pères.



310 ANTOINE
274 # 12-1782



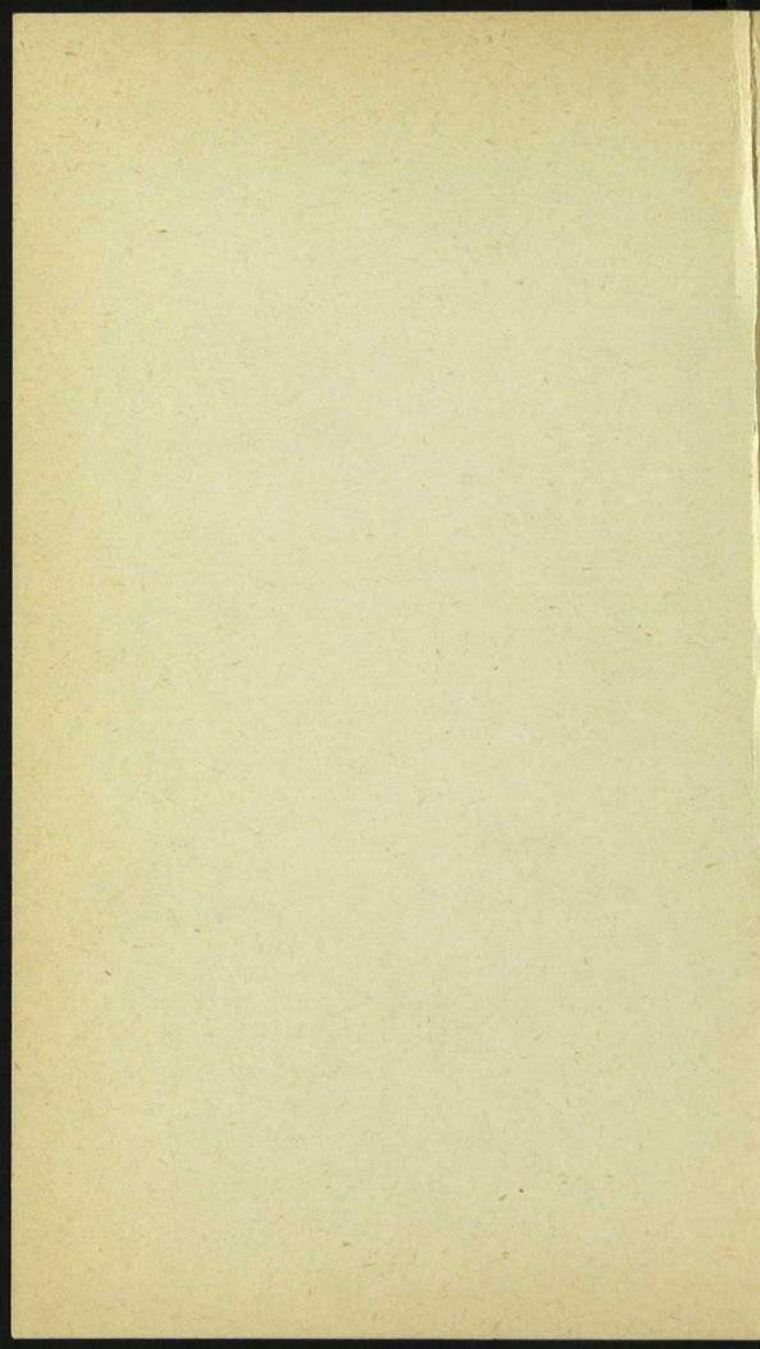
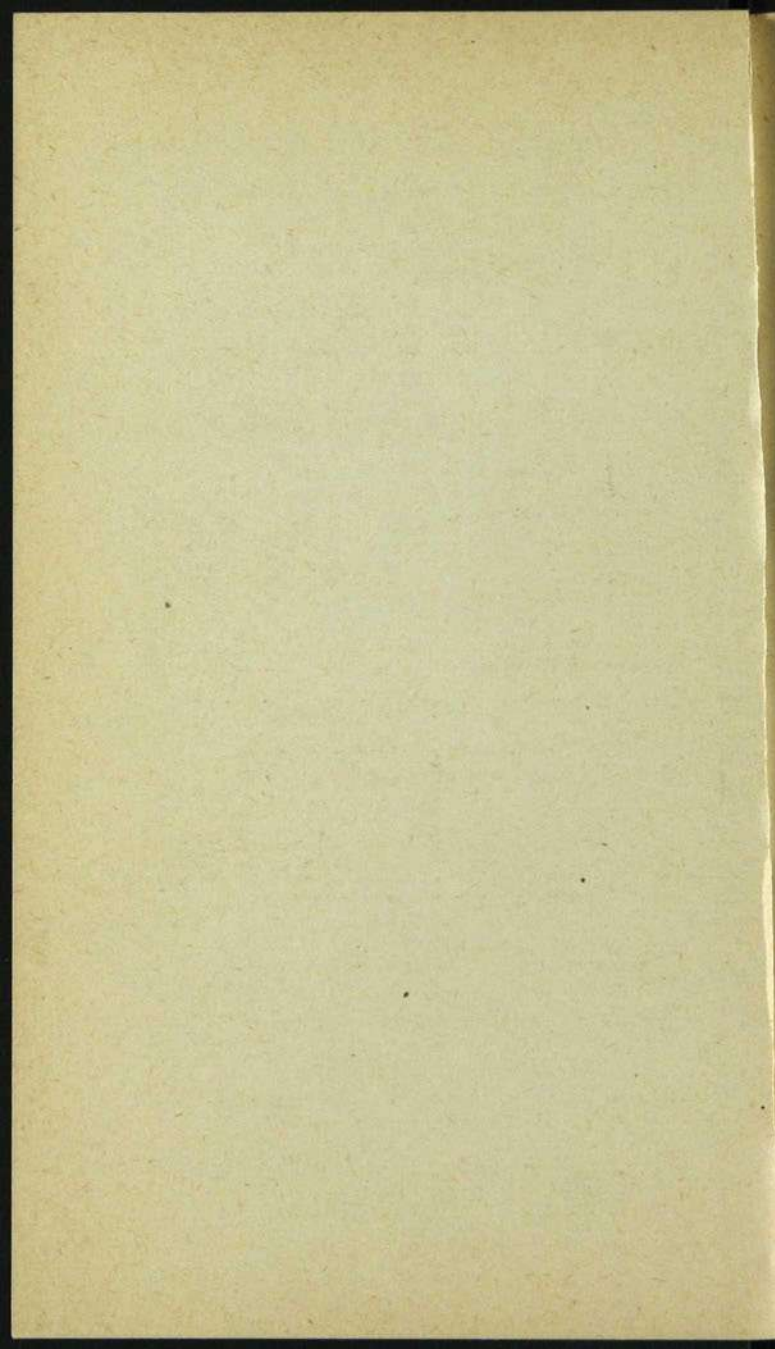


TABLE DES MATIERES

<i>Introduction</i> - - - - -	7
<i>Chez nos ancêtres</i> - - - - -	13
<i>La vie familiale — L'élément champêtre</i>	21
<i>L'élément militaire—L'esprit d'aventure</i>	39
<i>L'élément religieux</i> - - - - -	53
<i>La vie paroissiale — Description de la paroisse</i> - - - - -	63
<i>La vie féodale</i> - - - - -	69
<i>La vie religieuse de la paroisse</i> - - - - -	83
<i>Conclusion</i> - - - - -	97





Bibliothèque de l'Action française

UN CHEF-D'OEUVRE DU TERROIR

Les Rapailages

par l'abbé Lionel GROULX

Edition populaire 25 sous, (27c franco) ; relié toile : 50 sous. Edition sur papier fort 60 sous (65c franco) ; relié toile : 1.10.

1 volume broché, couverture illustrée, en deux couleurs, 40 pages, 5 x 8, contenant onze contes précédés d'un poème, le tout avec douze dessins inédits, par J.-C. FRANCHERE.

LES RAPAILLAGES sont l'un des plus intéressants ouvrages à donner en prix. Ce volume qui se distingue par l'ardeur de son régionalisme, par la ferveur de son culte pour ceux qui ont fait la patrie ce qu'elle est, est d'un style vif, direct, sans apprêt, réaliste parfois, où vibre une émotion continue puisée dans le sol même du pays canadien.

LES RAPAILLAGES sont offerts à des prix spéciaux aux propagandistes.

La Naissance d'une Race

par l'abbé Lionel GROULX

Un fort volume — 5 x 7½ — 294 pages — 90 sous
Brillante étude historique sur les éléments humains qui sont entrés dans ce moule, la Nouvelle-France, et dans laquelle sont analysés de façon minutieuse, loyale et sûre, la qualité des colons, leur transformation par le pays, et les caractéristiques du type nouveau.

La Confédération canadienne, du même, rare — 1.00.
De la même série : — « Lendemain de conquête » — 90 sous.

Le Canada apostolique

Revue des œuvres de mission des communautés franco-canadiennes, par Henri BOURASSA.

Beau volume de 175 pages — 5 x 7½ — 60 sous — relié 1.50.
Cet ouvrage, « sublime histoire » a dit un critique, est un résumé très au point de l'œuvre accomplie par nos missionnaires dans le Nouveau-Monde et dans l'Ancien.

Bibliothèque de L'Action Française

Dernières nouveautés

abbé Lionel Groulx

Chez nos Ancêtres

La vie paroissiale, familiale, champêtre et militaire des aïeux.

Beau volume, papier fort, couv. en 2 couleurs, 50 dessins de McIsaac — 5 x 7½,

112 pages - - - - - 50 sous
Relié - - - - - 75 sous

abbé Emile Dubois

Chez nos frères les Acadiens

Impressions de voyage au pays d'Évangéline — Précis d'histoire — Souvenirs.

Beau volume, papier couché, 8 hors-texte en demi ton, 5 x 7½,
190 pp. - - - - - 75 sous
Relié - - - - - 1.10

AUTRES OUVRAGES RECENTS

abbé Arthur Guindon, p.s.s.

En Mocassins

Étude ethnologique et littéraire — 9 hors-texte, d'après des tableaux de l'auteur., 5 x 7,
242 pages - - - - - 1.00

Fr. Marie Victorin

Croquis Laurentiens

Nom. ill. 1 carte en couleur,
6¼ x 9¼, pp. broché, 75 sous
Relié pleine toile - - 1.00

R. P. Ed. Lecompte, S. J.

Les Jésuites au Canada

Tome 1, 1842-1872, 6 x 9½,
250 pp. - - - - - 2.00

Le Divorce

Brûlante actualité, 4½ x 7,
156 pp. - - - - - .75 sous

Les Voyageurs

En Coll. avec les Voy., de l'A.C.V. nomb. illust., 5 x 7½,
200 pp. - - - - - 1.25

Semaine Sociale du Canada

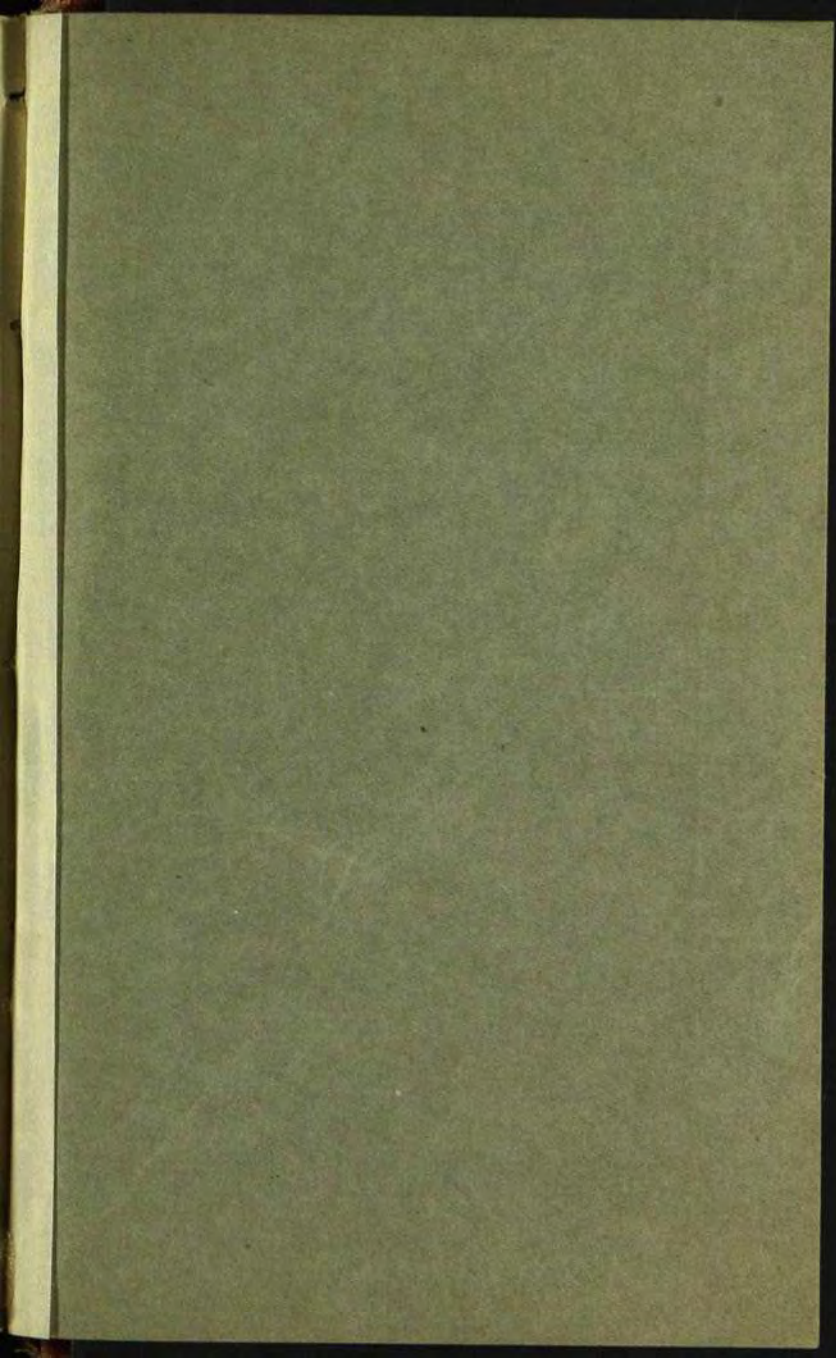
Compte rendu complet des discours et travaux de la 1ère session, 1920, 6 x 9, 300 pp. - 1.50

(Ajouter 10% pour les franc de port)

L'Action française

45, Immeuble La Sauvegarde,

Montréal



l'Action française

Directeur : abbé Lionel GROULX

Publiée par la Ligue des Droits du Français, centre d'action au service de la langue et des traditions françaises au Canada.

Paraît le 25 de chaque mois — 64 pages
20 sous la livraison — \$2.00 par année

(Spécimen envoyé sur demande)

Avec le numéro de janvier 1921 l'Action française inaugurerà sa cinquième année par la publication d'un premier article d'une série d'études de haute valeur et de grande actualité, portant comme titre :

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE

Les douze articles de cette série seront signés par de vrais spécialistes qui tour à tour exposeront les divers aspects d'un problème où, à l'heure actuelle, se trouvent engagés nos plus graves intérêts.

En plus, l'Action française, fidèle à son programme, continuera :

— à publier de nombreux articles inédits des premiers écrivains du pays qui traiteront à fond les questions nationales ;

— à donner dans sa partie documentaire toutes les principales pièces d'actualité relatives à la question bilingue, aux luttes scolaires, etc. ;

— à renseigner les uns sur les autres les groupes français d'Amérique au moyen de chroniques régulières ;

L'Action française est la seule revue du Québec qui se soit donné pour objet spécial, la défense de la langue et des traditions françaises au Canada.

**L'Action française, Imm. La Sauvegarde,
Montréal.**